

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 17K -Activités d'intégration et professionnelle 2 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B17KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 16 C | Volume horaire | 314 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be) Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 160 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Les stages permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle et d'être confronté à la réalité de la profession et du terrain. L'AA psycho clinique vise à sensibiliser l'étudiant à la dimension humaine et affective de la relation de soignant-soigné. L'AA déontologie s'attache à sensibiliser les futurs kinésithérapeutes aux droits et aux devoirs qui s'imposeront à eux étant donné la profession qui sera bientôt la leur.

Les différents intervenants des AA sont:

AIP: S. Otto, C. Scheirlinckx, C. Rousseau, F. Otto, M. Pestiaux, P. Flament

Psycho: N. Fasbender

Déonto:

JF Stoffel

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE contribue au développement des compétences et capacités professionnelle de l'étudiant. Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, de concevoir une démarche thérapeutique complète à partir d'un cas clinique simple et de l'exposer oralement, de réaliser un diagnostic kinésithérapeutique, d'expliciter un traitement kinésithérapeutique basé sur des connaissances théoriques et pratiques actualisées en sciences biomédicales, humaines et professionnelles, de pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel, d'assurer une communication professionnelle pluridisciplinaire et démontrer une attitude éthique et un comportement déontologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN3B17KINA Activités d'intégration professionnelle-stage 2 y compris l'éducation citoyenne 264 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---|-----|
| PAKN3B17KINA | Activités d'intégration professionnelle-stage 2 y compris l'éducation citoyenne | 120 |
| PAKN3B17KINB | Psychologie clinique, du handicap et relationnel | 20 |
| PAKN3B17KINC | Déontologie | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:

o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;

o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Activités d'intégration professionnelle-stage 2 y compris l'éducation citoyenne | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B17KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 12 C | Volume horaire | 264 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 120 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Les stages permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle et d'être confronté à la réalité de la profession et du terrain. (cfr règlement des stages)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

cfr règlement des stages.

Les compétences et capacités spécifiques visées sont:

1.1;2.1;3.1;4.1;6.2;1.2;2.2;3.3;5.4;2.4;3.4;4.4;6.5;1.5;2.5;4.5;5.6;1.6;2.6;3.6;6.5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

cfr règlement des stages

Démarches d'apprentissage

cfr règlement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

néant

Ouvrages de référence

cfr règlement des stages

Supports

néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

cfr règlement des stages

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Stg | 50 | Stg | 50 | Stg | 100 |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie clinique, du handicap et relationnel | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B17KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 28 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à sensibiliser l'étudiant à la dimension humaine et affective de la relation de soignantsoigné.

Elle met l'accent sur une approche globale de l'être humain s'axant sur l'interaction entre le physique et le psychologique, sensibilisant l'étudiant à l'impact affectif potentiel d'une atteinte physique.

Elle amène l'étudiant à découvrir son style communicationnel dominant, à cerner les avantages et inconvénients des différents modes de fonctionnements communicationnels, à recueillir de l'information (poser des questions adéquates, anamnèse...), à prêter attention à la communication non verbale (paralangages, signes d'anxiété, de douleur..), à développer des compétences d'écoute active.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 17 «Activité d'intégration professionnelle 2»,

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

- identifier et définir les processus psychologiques en jeu dans les situations concrètes proposées (C1, 1.1 - C4, 4.2)
- mentionner les réactions psychologiques potentiellement liées à une situation de handicap définie (C1, 1.1)
- proposer des interventions auprès du patient tenant compte des éléments théoriques vus au cours (C5, 5.2)
- utiliser les outils de la validation dans la relation avec la personne atteinte de démence (C5, 5.2, 5.6)
- adapter une séance de traitement à la prise en charge de la personne atteinte de déficience intellectuelle (C5, 5.6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Psychologie de la personne handicapée: répercussions psychologiques potentielles des déficiences en fonction du moment de survenue (déficience congénitale, acquise, évolutive) et en fonction de la nature de la déficience (déficience motrice, sensorielle, intellectuelle, des organes internes)
2. Psychologie relationnelle: généralités concernant la relation thérapeutique, alliance thérapeutique, distances relationnelles, positions dans la relation, styles relationnels, émotions dans la relation, empathie, écoute active, relation d'aide, prise en charge d'un enfant, d'une personne atteinte de démence, relation avec d'autres professionnels.

Démarches d'apprentissage

La partie de cours relative à la personne handicapée est essentiellement proposée sous forme d'exposé magistral, alternant éléments théoriques, exemples, témoignages.

La partie consacrée à la psychologie relationnelle se déroule sous forme de séminaires en petits groupes et alterne jeux de rôles, mises en situation, réflexions en groupes et mise en relation avec des éléments théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices d'appropriation.

Ouvrages de référence

Manoukian, A. Massebeuf, A. (2014). La relation soignant-soigné. Rueil-Malmaison, Lamarre.

Muchielli, R. L'entretien de face à face dans la relation d'aide. Paris : Editions ESF.

Rondal, J., Comblain, A. (2011). Manuel de psychologie des handicaps: sémiologie et principes de remédiation. Mardaga

Supports

Notes de cours présentes sur ConnectED.

Présentation PowerPoint en support au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit à questions ouvertes.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Déontologie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B17KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 22 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage «Déontologie» est une activité d'enseignement théorique de base qui s'attache à sensibiliser les futurs kinésithérapeutes aux droits et aux devoirs qui s'imposeront à eux étant donné la profession qui sera bientôt la leur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 17 «Activité d'intégration professionnelle 2» (code PAKN3B17KIN).

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, d'avoir un comportement adapté et conforme au Code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes avec les patients, avec ses confrères et avec les autres membres du corps médical et paramédical. (compétences 2.2;2.2;2.3)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette Activité d'Apprentissage se décompose en trois parties : 1°) le respect des patients (droit à l'information ; nécessité du consentement ; respect du secret médical ; respect de l'altérité et de l'intimité...) ; 2°) le respect de soi et enfin 3°) le respect des confrères.

Démarches d'apprentissage

Cette Activité d'Apprentissage fait place à l'interactivité et à la participation des étudiant(e)s lors de scénettes faisant office de mises en situation. Elle peut, partiellement ou totalement, recourir à la technique pédagogique dite de l'enseignement inversé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la première séance, un QCM (faisant office d'ébranlement cognitif) est proposé aux étudiants pour qu'ils prennent conscience de la nécessité de cette Activité d'Apprentissage. Tout au long de celle-ci, des mises en situations faisant intervenir les étudiant(e)s permettent de contrôler leur compréhension des principes déontologiques enseignés et leur capacité à les mettre en oeuvre sur le terrain. La dernière séance est consacrée, si nécessaire, aux questions qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de poser durant l'Activité d'Apprentissage.

Ouvrages de référence

B. HOERNI : Ethique et déontologie médicale: permanence et progrès, 2e édition, Paris, Masson, 2000, 115p. (Abrégés)
B. HOERNI –M. BENEZECH: Le secret médical: confidentialité et discrétion en médecine, Paris, Milan, Barcelone, Masson, 1996, 94 p. (Abrégés)
B. HOERNI – R. SAURY: Le consentement: information, autonomie et décision en médecine, Paris, Milan, Barcelone, Masson, 1998, 156 p. (Abrégés)

Supports

Diaporama et syllabus déposés sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement sa connaissance du code de déontologie des kinésithérapeutes, sa compréhension des enjeux de ce code et sa capacité à l'appliquer face à des situations concrètes données.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 18K -Kinésithérapie et réadaptation 7 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B18KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 50 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) Jean PAPADOPOULOS (jean.papadopoulos@helha.be) Olivier COOLS (olivier.cools@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise une meilleure compréhension du développement psychomoteur de l'enfant sain et pathologique et de sa prise en charge en kinésithérapie et réadaptation. A travers les différentes activités d'apprentissage qui la composent, cette unité d'enseignement dégage le lien qui existe entre d'une part la motricité volontaire (le mouvement) et d'autre part, les fonctions affectives et cognitives afin d'aborder l'enfant dans sa globalité. Elle insiste sur l'importance de développer et maintenir un juste rapport au corps. L'unité d'enseignement donne également une présentation générale des pathologies pédiatriques liées aux affections neurologiques, orthopédiques, cardio-respiratoires et métaboliques en rapport avec le développement physique, cognitif et langagier de l'enfant. Elle fournit également à l'étudiant les bases de la rééducation neuropédiatrique en insistant sur les techniques les plus utilisées afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un enfant neurologique.

Les différents intervenants des AA sont:

Patho pédiat: J. Papadopoulos

Psychomot: A. Strimel

Tech spéc kiné pédiat: O. Cools

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
- 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :

I. de mémoriser, connaître, et décrire les différentes pathologies pédiatriques liées aux affections neurologiques, orthopédiques, cardio-respiratoires et métaboliques en rapport avec le développement physique, cognitif et langagier de l'enfant.

II. de choisir et d'appliquer des activités spécifiques à la psychomotricité dans l'éducation et rééducation fonctionnelle d'un enfant; de pouvoir utiliser les principaux outils du bilan psychomoteur.

III. d'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie, ...) à la prise en charge d'enfants neurologiques; de comprendre les différentes atteintes en neuropédiatrie ainsi que de leurs classifications et leurs symptomatologies; de pratiquer les guidances des niveaux d'évolution motrice et d'utiliser les principaux bilans en neuropédiatrie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|---|------------|
| PAKN3B18KINA | Pathologie en pédiatrie | 12 h / 1 C |
| PAKN3B18KINB | Psychomotricité | 14 h / 1 C |
| PAKN3B18KINC | Techniques spéciales de kinésithérapie en pédiatrie | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---|----|
| PAKN3B18KINA | Pathologie en pédiatrie | 10 |
| PAKN3B18KINB | Psychomotricité | 10 |
| PAKN3B18KINC | Techniques spéciales de kinésithérapie en pédiatrie | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

- l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
- l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologie en pédiatrie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B18KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Jean PAPADOPOULOS (jean.papadopoulos@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage donne une présentation générale des pathologies pédiatriques liées aux affections neurologiques, orthopédiques, cardio-respiratoires et métaboliques en rapport avec le développement physique, cognitif et langagier de l'enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul de :

I. mémoriser, connaître, et décrire les différentes pathologies pédiatriques liées aux affections neurologiques, orthopédiques, cardio-respiratoires et métaboliques en rapport avec le développement physique, cognitif et langagier de l'enfant.

les compétences visées par cette AA sont:

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Anamnèse et examen pédiatrique ;

Rappel du développement: langage, audition, vision ;

Médecine périnatale et néonatale ;

Croissance et puberté ;

Pathologies respiratoires, cardiaques, hématologiques, cutanées, ostéo-articulaires et neurologiques ;

Prise en charge spécifique du handicap neurologique et moteur.

Démarches d'apprentissage

A partir de l'anamnèse et de l'examen clinique, l'étudiant est amené, par une démarche réflexive, à développer son sens critique selon les fonctions déficientes présentées tout au long de la séquence pédagogique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- Lissauer, T. et Clayden, G. (2014). Pédiatrie. Manuel illustré. Paris: De Boeck Supérieur.
- Bourrillon, A. et Benoist, G. (2014). Pédiatrie - Abrégés. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 100 | | | Exe | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychomotricité | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B18KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 14 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

La psychomotricité:

- dégage le lien qu'il existe entre d'une part la motricité volontaire, le mouvement et d'autre part, le mental, l'affectif, les cognitions et les capacités intellectuelles afin d'aborder la personne dans sa globalité.
- a pour but de permettre à la personne d'être « bien dans sa peau ». Cela signifie que cette personne donne l'impression de bien posséder son corps, de l'employer avec aisance et efficacité, ce qui lui procure un bien-être rendant faciles et équilibrés les contacts avec les autres.
- aide l'individu à mieux percevoir son corps, à maîtriser son mouvement pour mieux s'exprimer corporellement.

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de choisir et d'utiliser des exercices psychomoteurs dans l'éducation et la rééducation fonctionnelle d'un individu.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

II. de choisir et d'appliquer des activités spécifiques à la psychomotricité dans l'éducation et rééducation fonctionnelle d'un enfant; de pouvoir utiliser les principaux outils du bilan psychomoteur.:

voici les compétences visées par cette AA

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction: la psychomotricité c'est quoi??
2. Histoire de la psychomotricité
3. Capacités psychomotrice et leur développement
4. Les troubles psychomoteurs
5. Le bilan psychomoteur

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage inclut:

- 8 heures de cours magistral
- 6 heures d'exercices pratiques nécessitant la participation active des étudiants
- chacune des parties du cours est illustrée au moyen d'un diaporama qui est mis à la disposition des étudiants sur la plateforme Claroline

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses en fin et/ou début de séances

Les heures de cours pratiques permettent d'illustrer les différents concepts abordés lors des cours théoriques

Ouvrages de référence

- De Lièvre, B. et Staes, L. (2006). *La psychomotricité au service de l'enfant. Notions d'applications pédagogiques*. Bruxelles: De Boeck.
- Grassier J. (1990). *Cahiers de puériculture: 7 Développement psychomoteur de l'enfant*. Paris, Masson.
- Pecher, A. (1976). *Expérience de thérapie psychomotrice individuelle*. Paris, Masson.
- Potel, C. (2010). *Être psychomotricien: un métier du présent, un métier d'avenir*. Toulouse: Erès (coll. Trames).

Supports

Le contenu du cours magistral est disponible sur la plate-forme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit en session de Juin.

L'étudiants devra répondre à la fois à des questions théoriques et des questions se rapportant à des cas pratiques.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |
|--|---------------------------|---------------------------|--|

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Techniques spéciales de kinésithérapie en pédiatrie | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B18KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Olivier COOLS (olivier.cools@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fournit à l'étudiant les bases de la rééducation neuropédiatrique en insistant sur les techniques les plus utilisées afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un enfant neurologique.

Elle vise également à susciter la réflexion des étudiants face à la prise en charge des enfants handicapés.

Elle aborde les pathologies les plus courantes rencontrées dans un service de neuropédiatrie au niveau de la symptomatologie et de la prise en charge (prématurité, IMC, ASI, myopathie, spina bifida).

Elle présente différents bilans utilisés en neuropédiatrie, et en explique l'utilisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

III. d'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie, ...) à la prise en charge d'enfants neurologiques; de comprendre les différentes atteintes en neuropédiatrie ainsi que de leurs classifications et leurs symptomatologies; de pratiquer les guidances des niveaux d'évolution motrice et d'utiliser les principaux bilans en neuropédiatrie.

Les compétences visées par l'AA sont:

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
- 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie théorique (14h):

1. généralités sur la prise en charge d'un enfant e neuropédiatrie
2. développement normal de l'enfant (sensoriel, maturation cérébrale, motricité innée, NEM, ...)
3. développement pathologique et prise en charge pour la prématurité, l'IMC, le spina bifida, l'ASI, la myopathie
4. principaux bilans proposés en pédiatrie

Partie pratique (10h):

1. Les différentes formes cliniques de l'infirmité motrice cérébrale;
2. Les symptômes de l'infirmité motrice cérébrale;
3. Apprentissage des Niveaux d'Evolution Motrice ;
4. Utilisation des NEM pour la rééducation neuro-motrice du jeune enfant.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage inclut 14h de théorie en cours magistral et 10h de pratique.

Partie théorique:

Cours interactif par utilisation du système multimédia et présentation de vidéos de patients.

Etablissement de liens entre les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques et le traitement kinésithérapeutique.

Explications complémentaires selon les demandes des étudiants. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

Partie pratique:

Rappels théoriques, vidéos de patients, démonstration du professeur sur les étudiants, entraînement entre les étudiants, recherche d'exercices et réflexions par rapport à des cas cliniques par petits groupes d'étudiants, correction par le professeur au sein des groupes, mise en commun et correction.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

- Amiel-Tison, C. (2010). Pathologie neurologique périnatale et ses conséquences. Paris : Masson.
- Bérard, C. (2010). La paralysie cérébrale de l'enfant, guide de consultation: examen neuro-orthopédique du tronc et des membres inférieurs (2e édition). Montpellier: Sauramps Médical.
- Cahuzac, M. (1977). L'enfant infirme moteur d'origine cérébrale. Paris : Masson.
- Chedeville, R. et Carrion-Vilallorga, J. (1992). Kinésithérapie orthopédique pédiatrique, Collection kinésithérapie pédiatrique. Paris: Masson.
- Ledoux, P. et Larroque, A. (1995). Kinésithérapie de l'enfant paralysé: spina bifida, amyotrophie spinales, myopathie de Duchenne de Boulogne. Paris: Masson.
- Le Metayer, M. (1999). Rééducation cérébro-motrice du jeune enfant: éducation thérapeutique (2e édition). Paris: Masson.
- Truscelli D. (2008). Les infirmités motrices cérébrales, réflexion et perspectives sur la prise en charge. Paris: Masson

Supports

Partie théorique: les copies des présentations power point du cours théorique sont disponibles sur ConnectED.

Partie pratique: vidéos de patients, support power point et vidéos des manoeuvres vues aux cours disponible sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exp + Exo | 100 | Exp + Exo | 100 |

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 19K -Kinésithérapie et réadaptation 8 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B19KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 7 C | Volume horaire | 94 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 70 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage des différentes pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique. Elle fournira également à l'étudiant les bases de la rééducation neurologique adulte en insistant sur les techniques les plus utilisées afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un adulte neurologique, et plus particulièrement d'un patient hémiparétique. En outre, cette unité d'enseignement vise également une meilleure compréhension des particularités de l'état physiologique de la personne âgée saine et des problèmes rencontrés dans cette population ainsi qu'une meilleure connaissance des principales pathologies rencontrées chez le sujet âgé afin de pouvoir contribuer de façon significative à sa prise en charge. L'unité d'enseignement présentera différents outils d'évaluation pratiques (en utilisant le modèle de santé de l'OMS ; à savoir la CIF) adaptés à la prise en charge des personnes âgées et proposera des techniques de réadaptation adaptées à cette population.

Les différents intervenants des AA sont:

Patho neuro: C. Arnould

Kiné neuro: C. Arnould, C. Rousseau

Tech spéc kiné gériatrie: S. Otto

Gérontologie: V. Barvaux

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
- 5.4 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.5 Participer à la promotion de la santé

5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels

6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

6.5 Rédiger un rapport kinésithérapeutique motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et les résultats obtenus

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :

I. de mémoriser, connaître, décrire et différencier les différentes pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique.

II. d'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie, ...) à la prise en charge de patients hémiparétiques ; connaître, comprendre et appliquer d'un point de vue pratique les concepts théoriques spécifiques au traitement du patient hémiparétique (schémas spastiques, synergies, ...); collecter, analyser, interpréter des informations pertinentes en lien avec les besoins du patient / trier les informations pertinentes; concevoir/planifier un traitement à partir du diagnostic et développer des objectifs réalistes adaptés aux besoins du patient; proposer des exercices pertinents ; réaliser un traitement en toute sécurité pour le patient hémiparétique en utilisant des gestes techniques de qualité et en étant créatif, développer un bon raisonnement clinique (organisation de la prise en charge, structuration des idées) ; maîtriser le jargon neurologique et avoir une communication adaptée au patient.

III. de procéder à l'évaluation de la personne âgée en se basant sur le modèle de santé de l'OMS (la CIF) et de proposer des techniques de réhabilitation adaptées à la personne âgée.

IV. de mémoriser, connaître, et décrire les particularités de l'état physiologique de la personne âgée saine et les principales pathologies rencontrées chez le sujet âgé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|---|------------|
| PAKN3B19KINA | Pathologie en neurologie | 30 h / 2 C |
| PAKN3B19KINB | Kinésithérapie en neurologie | 34 h / 2 C |
| PAKN3B19KINC | Techniques spéciales de kinésithérapie en gériatrie | 18 h / 2 C |
| PAKN3B19KIND | Gérontologie | 12 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---|----|
| PAKN3B19KINA | Pathologie en neurologie | 20 |
| PAKN3B19KINB | Kinésithérapie en neurologie | 20 |
| PAKN3B19KINC | Techniques spéciales de kinésithérapie en gériatrie | 20 |
| PAKN3B19KIND | Gérontologie | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes

activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologie en neurologie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B19KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à fournir à l'étudiant les bases théoriques des pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge des patients neurologiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

I. de mémoriser, connaître, décrire et différencier les différentes pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique (compétences 4.1., 4.2.).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Syndrome pyramidal; syndrome cérébelleux et ataxique; syndrome extrapyramidal (maladie de Parkinson, mouvements anormaux); comas et traumatismes crâniens; accident vasculaire cérébral; hypertension intracrânienne; neuropsychologie; démences et état confusionnel; épilepsie; douleurs céphaliques et algies faciales; sclérose en plaques; maladies infectieuses; lésions de la moelle épinière; amyotrophies spinales progressives et maladies des motoneurones; maladies neuromusculaires; neuropathies.

Démarches d'apprentissage

Trente heures de cours théorique par utilisation du système multimédia et illustration de certaines vidéos. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques. Explications complémentaires selon les demandes des étudiants. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

- Cambier, J., Masson, M. et Dehen, H. (2004). Neurologie (Abrégés). Paris: Masson.
- Danziger, N. et Alamowitch, S. (2003). Neurologie. Paris: Med-Line, Estem.

- Wilkinson, IMS. (2002). Neurologie (En bref ...). Paris: de Boeck Université.
- Association Française contre les Myopathies (AFM). (2010). Principales maladies neuromusculaires (Savoir et comprendre). Paris: AFM.

Supports

Les copies des présentations power point du cours sont disponibles sur connectED. Le cours est également illustré de vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en Q1 et Q3.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |
|--|---------------------------|---------------------------|--|

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Kinésithérapie en neurologie | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B19KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 34 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fournit à l'étudiant les bases de la rééducation neurologique adulte en insistant sur les techniques les plus utilisées afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un adulte neurologique, et plus particulièrement d'un patient hémiplégique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

II. d'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie ...) à la prise en charge de patients hémiplégiques ; connaître, comprendre et appliquer d'un point de vue pratique les concepts théoriques spécifiques au traitement du patient hémiplégique (schémas spastiques, synergies ...) ; collecter, analyser, interpréter des informations pertinentes en lien avec les besoins du patient / trier les informations pertinentes ; concevoir/planifier un traitement à partir du diagnostic et développer des objectifs réalistes adaptés aux besoins du patient ; proposer des exercices pertinents ; réaliser un traitement en toute sécurité pour le patient hémiplégique en utilisant des gestes techniques de qualité et en étant créatif ; développer un bon raisonnement clinique (organisation de la prise en charge, structuration des idées) ; maîtriser le jargon neurologique et avoir une communication adaptée au patient.

Les compétences abordées/travaillées et évaluées incluent les compétences: 4.1., 4.2., 4.3., 4.4., 4.6., 5.1., 5.2., 5.6., 6.1., 6.2., 6.3., 6.4.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie théorique (10h): 1. Hémiplégie (syndrome pyramidal) ; 2. Maladie de Parkinson (syndrome extra-pyramidal)

Partie pratique (24h): 1. Apprentissage des techniques de rééducation du patient hémiplégique: Bobath, Picard, Perfetti, Johnstone ; 2. Apprentissage des techniques de base de rééducation du patient Parkinsonien.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage inclut 10h de théorie en cours magistral (dispensées par C. Arnould) et 24h de pratique (dispensées par C. Rousseau remplacée par E. Delaet en 2017-2018).

Partie théorique: Cours interactif par utilisation du système multimédia. Etablissement de liens entre les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques et le traitement kinésithérapeutique. Explications complémentaires selon les

demandes des étudiants. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

Partie pratique: Rappels théoriques, démonstration du professeur sur les étudiants, entraînement entre les étudiants, recherche d'exercices et réflexions par rapport à des cas cliniques par petits groupes d'étudiants, correction par le professeur au sein des groupes, mise en commun et correction.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

- Albert, A. (1997). Rééducation neuromusculaire de l'adulte hémiparétique. Paris: Masson.
- Azouvi, Ph. et Bussel, B. (2003). Rééducation de l'hémiparésie vasculaire. Actes des 16ème Entretiens de l'Institut Garches. Paris: Frison-Roche.
- Bobath, B. (1981). Hémiparésie de l'adulte: Bilans et traitements. Paris: Masson.
- Chantraine, A. (1999). Rééducation neurologique – Guide pratique de rééducation des affections neurologiques. Vélizy-Villacoublay: Arnette.
- Delava, J., Plan-Paquet, A., Bleton, J-P., Cresard, P., Lemaire, S-F., Pheline, Ch. et Stecken, J. (1993). Neurologie centrale chez l'adulte et réadaptation. In: Viel, E. et Plas, F.; editors. Dossier de kinésithérapie. Paris: Masson.
- De Morand, A. (2014). Pratique de la rééducation neurologique. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.
- Mazaux, JM., Lion, J. et Barat, M. (1995). Rééducation des hémiparésies vasculaires de l'adulte. Paris: Masson.
- Perfetti, C. (2001). L'exercice thérapeutique cognitif pour la rééducation du patient hémiparétique. Le point en rééducation (n°10). Paris: Masson.
- Picard, Y. (1990). Choix des afférences et modulation des programmes moteurs de préhension. Motricité cérébrale, 11, 158-167.

Supports

Les copies des présentations powerpoint du cours théorique sont disponibles sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral intégrant les parties théorique et pratique et épreuve pratique en Q1 et Q3. Les étudiants ne satisfaisant pas aux critères minimaux théoriques ne pourront pas accéder à l'épreuve pratique (étant donné qu'ils n'auront pas les bases théoriques leur permettant de réaliser une prise en charge neurologique d'un patient hémiparétique) et recevront une cote ? 7/20.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exp + Exo | 100 | | | Exp + Exo | 100 |

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les différents intervenants dans cette activité d'apprentissage sont :

- 10h de théorie : Carlyne Arnould
- 24h de pratique: Caroline Rousseau remplacée par Elodie Delaet en 2017-2018.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Techniques spéciales de kinésithérapie en gériatrie | | | |
|--|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B19KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 18 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à fournir une vision kinésithérapeutique plus spécifique des problèmes rencontrés chez une personne âgée. Elle fournira différents outils d'évaluation pratiques (en utilisant le modèle de santé de l'OMS ; à savoir la CIF) adaptés à la prise en charge des personnes âgées et proposera des techniques de réadaptation adaptées à cette population.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

III. de procéder à l'évaluation de la personne âgée en se basant sur le modèle de santé de l'OMS (la CIF) et de proposer des techniques de réadaptation adaptées à la personne âgée (compétences 4.1., 4.2., 4.4., 4.6., 5.1., 5.5., 6.1., 6.2., 6.3., 6.4.).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Notions théoriques permettant d'appréhender les personnes âgées, notamment à travers les déficiences rencontrées par ces personnes (contrôle moteur, mobilité articulaire, marche et équilibre...)
2. Exploration de la CIF et son utilisation dans le contexte d'une prise en charge de personnes âgées.
3. Analyse de bilans gériatriques.
4. Mise en situation concrète des différentes prises en charge d'une personne âgée.

Démarches d'apprentissage

1. Exposé théorique
2. Ateliers pratiques sous forme de démonstrations et d'applications par les étudiants
3. Réflexions sur base de cas cliniques, avec proposition d'un protocole de traitement adapté et justifié

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Mise en situation concrète des différentes prises en charge d'une personne âgée.

Ouvrages de référence

Guccione, A., Wong, R. et Avers, D. (2011). Geriatric physical therapy (3e édition). St Louis: Elsevier Mosby.

Supports

Les copies des présentations power point du cours sont disponibles sur ConnectED.

Différents bilans et articles en rapport avec la gériatrie sont mis à disposition des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Sur base de cas cliniques, les étudiants appliqueront le modèle de la CIF, procéderont à un bilan gériatrique et proposeront des techniques de réhabilitation adaptées à la personne âgée. Cette évaluation orale se déroulera hors session, aux alentours du dernier TP.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exo | 100 | | | Exo | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Gérontologie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B19KIND | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise une meilleure compréhension des particularités de l'état physiologique de la personne âgée saine et des problèmes rencontrés dans cette population ainsi qu'une meilleure connaissance des principales pathologies rencontrées chez le sujet âgé afin de pouvoir contribuer de façon significative à sa prise en charge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

IV. de mémoriser, connaître, et décrire les particularités de l'état physiologique de la personne âgée saine et les principales pathologies rencontrées chez le sujet âgé (compétences 4.1., 4.2., 4.4., 4.6., 5.1., 5.2., 5.4., 6.2., 6.3., 6.4., 6.5.).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Avant-Propos; Vieillesse normale; Ménopause; Andropause; La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques; Ostéoporose; Arthrose; Chutes chez la personne âgée ; Complications de l'immobilité et du décubitus ; Déficit neurosensoriel chez le sujet âgé; Autonomie et dépendance chez la personne âgée ; Confusion, dépression, démences chez le sujet âgé ; Troubles nutritionnels chez le sujet âgé; Amaigrissement; Prise en charge du patient cancéreux ; Soins palliatifs pluridisciplinaires et accompagnement d'un mourant.

Démarches d'apprentissage

Enseignement transversal de l'état physiologique normal de la personne âgée et des principales pathologies rencontrées chez le sujet âgé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

Moulias, S., Peigne, V. et Guérin, O. (2011). Gériatrie - Cahiers des ECN (2ème édition). Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson.

Supports

Les copies en version PDF des présentations power point du cours sont disponibles sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en Q1 et en Q3.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 20K -Kinésithérapie et réadaptation 9 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B20KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 10 C | Volume horaire | 120 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be) Bernard COSTER (bernard.coster@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 80 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

A travers cette Unité d'Enseignement, l'étudiant complètera sa formation en massothérapie et physiothérapie par une approche plus spécifique de ces deux techniques. Une introduction à la rééducation en hydrothérapie, utilisée dans de nombreux centres est proposée. Le cours de Kinésithérapie du système locomoteur vient parfaire la formation déjà entamée depuis la première année en proposant des techniques de rééducation plus spécifiques. Enfin un cours de Pharmacologie vient compléter cette UE, à travers celui-ci l'étudiant découvrira les différentes familles de médicaments ainsi que leurs mécanismes d'action.

Les différents intervenants des AA sont:

Masso: S. Otto, A. Strimel, S. Mairlot

Physio 2: C. Rousseau

Hydro: A. Strimel, S. Mairlot

KSL 5: M. Pestiaux, Gepto (P. Thiry et C. Durez)

Pharmaco: B. Coster

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser différentes techniques de massage telles que : le massage thérapeutique de certaines régions spécifiques, le massage sportif, le massage transversal profond. Ils auront également une approche du massage Tui-Na et de la réflexologie plantaire.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'acquiescer la suite des notions théoriques de base de la physiothérapie ; de compléter ses connaissances par une approche pratique en proposant différents programmes de traitement en fonction d'une pathologie énoncée et par une utilisation correcte du matériel mis à sa disposition.

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de comprendre et maîtriser les notions de base de l'Hydrothérapie sur lesquels reposent les principes de traitement ; de connaître et comprendre les principes de programmation et de progression d'un traitement en hydrothérapie, de connaître les indications et contre-indications de l'hydrothérapie et de pouvoir appliquer ces différents concepts à un cas pratique.

IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'aborder théoriquement le développement des pathologies rhumatismales et autres lésions fréquemment traitées en kinésithérapie ; de proposer une démarche kinésithérapeutique : d'intégrer et appliquer différentes techniques thérapeutiques pratiques.

V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de connaître les indications des médicaments pris par les patients ainsi que leurs effets secondaires ; de comprendre les principes de la pharmacocinétique ; de savoir conseiller un patient pour la prise de médicament.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|--|------------|
| PAKN3B20KINA | Massothérapie 2 | 12 h / 1 C |
| PAKN3B20KINB | Physiothérapie 2 | 20 h / 2 C |
| PAKN3B20KINC | Hydrothérapie | 12 h / 2 C |
| PAKN3B20KIND | Kinésithérapie du système locomoteur 5 | 64 h / 4 C |
| PAKN3B20KINE | Pharmacologie | 12 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|--|----|
| PAKN3B20KINA | Massothérapie 2 | 10 |
| PAKN3B20KINB | Physiothérapie 2 | 20 |
| PAKN3B20KINC | Hydrothérapie | 20 |
| PAKN3B20KIND | Kinésithérapie du système locomoteur 5 | 20 |
| PAKN3B20KINE | Pharmacologie | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

- l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. L'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Massothérapie 2 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B20KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Dans cette activité d'apprentissage sont abordées différentes techniques de massages liées à des situations et pathologies spécifiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de

Réaliser différentes techniques de massage telles que : le massage thérapeutique de certaines régions spécifiques, le massage du sportif, le massage transversal profond.

Ils auront également une approche du massage de la femme enceinte, du massage Tui-Na et de la réflexologie plantaire.

Cette activité contribue au développement des capacités et compétences suivantes :

- 4. Concevoir des projets professionnels complexes
- 4.4. Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6. Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- 5. Assurer une communication professionnelle
- 5.1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 6. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel
- 6.3. Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Massages adaptés à certaines pathologies : cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, sciatique, névralgie occipitale, névralgie faciale, massage des cicatrices, torticolis,

Massage transversal profond

Massage du sportif

Massage de la femme enceinte

Approche du massage Tui-Na (massage Chinois ancestral) et de la réflexologie plantaire.

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

questions/réponses

Mise en situation

Ouvrages de référence

- (1) Dufour, M., Colné, P., & Gouilly, P. (2006). Massages et massothérapie: effets, techniques et applications. Paris : Maloine. 417p
- (2) De Quetel Destres H., (2016), L'historique du massage et son adaptation chez les sportifs au Canada., S. Mairlot, Promotrice. Montignies-sur-Sambre : Haute Ecole Louvain en Hainaut. 57p
- (3) Estradère, J.-D.-J. (Dr). (1884). Du Massage, son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques, par J. Estradère, 2e édition. 243p.
- (4) McGillicuddy, M. (2010). Massage for Sport Performance. Champaign, IL: Human Kinetics. 181p.
- (5) Plounevez, J.-L., & Pelletier, J.-Y. (2004). Massages pour le sport et le bien-être : De la théorie à la pratique. Paris: Editions Amphora. 160p.
- (6) Quéry, S. (2015). Le massage du sportif: Préparation à l'effort - Récupération - Soins des blessures. Saarbrücken: Edition vie. 236p.
- (7) Brummitt, J. (2008a). The Role of Massage in Sports Performance and Rehabilitation: Current Evidence and Future Direction. North American Journal of Sports Physical Therapy : NAJSPT, 3(1), 7?21.
- (8) Courraud, C. (2003). Les fascias et leur clinique en pratique sportive. In Kinésithérapie scientifique. N° 435. Paris : Société de presse et d'édition de la kinésithérapie

Supports

Notes de cours disponibles sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral et pratique en fin de module

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Evp | 100 | | | Exp | 100 |

Evp = Évaluation pratique, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'intervenant dans cette AA est :

MAILOT Sylvie : mairlots@helha.be

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Physiothérapie 2 | | | |
|--|-----------------|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B20KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 20 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'étoffer ses connaissances théoriques concernant la physiothérapie et de les compléter par une approche pratique : apprentissage de l'utilisation des appareils de physiothérapie, maîtrise de leurs applications cliniques...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 20 « kinésithérapie et réadaptation 9 » (code PAKN3B20KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences 4.1, 4.4, 5.1, et 6.3, ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants :

(II.) « Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, de définir l'ensemble des techniques de physiothérapie et de compléter ses connaissances par une approche pratique (apprentissage de l'utilisation des appareils de physiothérapie, maîtrise de leurs applications cliniques...) ; de proposer un ou plusieurs programmes de physiothérapie en fonction d'une pathologie énoncée ; de décrire et d'expliquer les différents paramètres des traitements proposés ; de citer les indications et contre-indications des traitements et d'utiliser correctement les appareils de physiothérapie manipulés lors des TP »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage reprend 12h de théorie et 12h de pratique.

Partie Théorique :

- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes mécaniques : Infrasons; Vibrations sonores; Ultrasons; Thérapies par ondes de choc extracorporelles
- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes électromagnétiques: Ondes courtes et centimétriques; Rayons infrarouges; Rayons ultraviolets...
- Notions complémentaires : thermothérapie, cryothérapie, myofeedback...
- Rappel des notions d'électrothérapie : TENS, ESEM... (préparation aux séances de travaux pratiques)
- Exposés d'intervenants externes (représentants de firmes, kinésithérapeutes...)

Partie pratique :

- Utilisation des appareils pour proposer divers traitements de physiothérapie
- Pratique à partir de cas cliniques
- Présentations orales des travaux effectués par groupe

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral (Support "PowerPoint", questions-réponses...)
- Rappel des notions théoriques de base et présentation de matériel professionnel par les représentants de firmes
- Séance d'observation en milieu professionnel + présentation aux autres étudiants du groupe (support informatique le jour de la présentation orale) OU Travail sur base d'un article, en développant un aspect critique
- Travaux Pratiques : apprentissage de l'utilisation de certains appareils de physiothérapie, réflexions sur base de cas cliniques avec proposition d'un protocole de traitement et mise en pratique de ce traitement

Dispositifs d'aide à la réussite

- Support théorique disponible sur la plateforme Claroline
- Rencontres prévues pour discuter du travail (sur RDV)
- Séance de préparation pour les TP (intervenante externe)

Ouvrages de référence

- Crepon, F. (2002). Electrophysiothérapie et rééducation fonctionnelle. Frison-Roche.
- Roques, Ch-F. (1997). Pratique de l'électrothérapie. Paris ; New York : Springer.
- De Bisschop, G. & De Bisschop, E. (1999). Electrophysiothérapie. Masson.

Supports

- Support théorique disponible sur la plateforme Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

20% de la cote = travail à présenter suite à une séance d'observation en milieu professionnel OU suite à l'analyse d'un article scientifique (présentations effectuées lors des TP).

80% de la cote = examen mixte en fin de TP (contenu théorique par examen écrit + examen oral et exercices pratiques sur base de cas cliniques et des contenus des présentations faites par les étudiants). Cette évaluation sera effectuée lors des derniers TP (hors session).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|--------------------|----|-----------|---|--------------------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 20 | | | Trv | 20 |
| Période d'évaluation | Exe + Exp + Exo | 80 | | | Exe + Exp + Exo | 80 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les points de la présentation orale sont conservés pour le Q3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Hydrothérapie | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B20KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'Hydrothérapie est fait partie des plus ancienne techniques de soins que ce soit d'un point de vue thérapeutique ou du bien-être.

En temps que kinésithérapeute, la pratique de l'hydrothérapie (ou kinéhydrothérapie) est relativement fréquente dans les centres de revalidation. En connaitre les différents principes et savoir comment intégrer cette pratique thérapeutique à la prise en charge globale du patient peut se révéler fort intéressant pour le kinésithérapeute.

A travers cette activité d'apprentissage, l'étudiant abordera les différents principes de base utilisé dans la pratique de l'hydrothérapie, les précautions à prendre lors de la prise en charge des patients et différentes techniques spécifiques à la prise en charge de différentes pathologies rencontrée dans le cadre de leur pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de comprendre et maîtriser les notions de base de l'Hydrothérapie sur lesquels reposent les principes de traitement ; de connaitre et comprendre les principes de programmation et de progression d'un traitement en hydrothérapie, de connaître les indications et contre-indications de l'hydrothérapie et de pouvoir appliquer ces différents concepts à un cas pratique.

Cette activité contribue au développement des capacités et compétences suivantes:

4. Concevoir des projets professionnels complexes
 - 4.1. Identifier la situation
 - 4.2. Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4. Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6. Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
5. Assurer une communication professionnelle
 - 5.1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction: les origines de l'hydrothérapie et son évolution dans le temps
2. Notions d'hydrologie :
 - a. Propriétés physique de l'eau,
 - b. notions de physique et applications,
 - c. propriétés chimiques de l'eau
3. Notions d'hydrothérapie
 - a. positionnement du patient
 - b. règles de sécurités et d'hygiène
 - c. déroulement et progression du traitement
 - d. indication et contre-indications générales
4. Notion de thermalisme et thalassothérapie

Démarches d'apprentissage

Présentation sous forme de cours magistral.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses en fin de cours.

Ouvrages de référence

Kiné-balnéothérapie en traumatologie des membres inférieurs, J.J. BARRAULT, Masson ; 1998
L'enseignement de la natation, R. CATTEAU, G. GARROF, Vigot Frères Editions, 1989
Hydrothérapie et kinébalnéothérapie, C. HERISSON, L. SIMON, Masson, 1987
La rééducation en piscine de la rachialgie, LERVENIEUX, BASTIER, BOUCHET, Cahiers rééducation réadaptation fonctionnelle, 2001, revue 3 et 8
Guide pratique de la Thalassothérapie, G. PONS, Ed De Vecchi, 1999
Médecine thermale, P. QUIENEAU, Masson, 2000
Exercices de kinébalnéothérapie pour le genou, Annales de kinésithérapie, 1995, revue 3, p 449-459

Supports

Notes de cours sous forme PowerPoint disponibles sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comportant à la fois des questions de théories et des applications pratiques à partir des différentes techniques illustrées durant les cours

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette année 2017-2018 le cours sera dispensé par MAILOT Sylvie.

Contact: mairlots@helha.be

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Kinésithérapie du système locomoteur 5 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B20KIND | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 64 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est organisée de manière transversale sur l'année académique. Elle est composée de 4 parties distinctes (2 théoriques et 2 pratiques) dispensées par 5 enseignants.

Une première partie théorique reprend quelques pathologies phares de la pratique clinique (lombalgie, cervicalgie, tendinopathie, arthroses diverses, ...) en proposant des techniques de rééducations spécifiques et progressives. Une seconde partie théorique s'intéresse à l'Evidence-Based Practice (EBP) appliquée à la kinésithérapie du système locomoteur. L'EBP est une méthodologie permettant de réduire l'incertitude lors d'une décision clinique. Elle fournit une aide au choix thérapeutique en se basant sur les meilleures preuves issues de la recherche scientifique et l'expérience clinique, tout en tenant compte des préférences du patient. Cette démarche s'intègre dans la pratique clinique et est de plus en plus recommandée aux professionnels des soins de santé, y compris aux kinésithérapeutes.

Les travaux pratiques concernent la kinésithérapie du système locomoteur du rachis et des membres, y compris la thérapie manuelle orthopédique (TMO). La TMO s'applique, d'une part, au traitement des troubles du système musculo-squelettique en s'appuyant sur des preuves scientifiques (Evidence based) et sur l'expérience du praticien, et d'autre part, elle s'appuie sur le modèle de l'OMS centré sur le patient (Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), OMS 2001).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable, seul:

- de mobiliser les savoirs théoriques de base nécessaires pour faire face à des situations cliniques standards (C6,6.1,6.2&6.3) ;
- de reconnaître et de différencier à travers l'examen clinique différentes pathologies du système locomoteur et de construire un protocole de prise en charge adapté aux déficits rencontrés (C6,6.1,6.2) ;
- de réaliser un examen clinique du système locomoteur analytique et fonctionnel, d'interpréter les signes cliniques observés et de proposer des techniques de prise en charge en thérapie physique des troubles neuro musculo squelettiques adaptées aux pathologies détectées (C6,6.3) ;
- d'identifier les techniques kinésithérapeutiques relevant de l'Evidence Based Practice à travers la revue de la littérature scientifique (C1,1.6) ;
- de faire preuve d'une pratique clinique critique construite sur l'évaluation permanente et fondée sur des preuves ;
- de démontrer une capacité à utiliser de manière critique une base de connaissances des sciences biomédicales dans le domaine de la kinésithérapie du système locomoteur ;
- de démontrer une expertise dans le raisonnement clinique permettant l'évaluation et la prise en charge des patients présentant des dysfonctions neuro musculo squelettiques (NMS) ;
- de faire preuve de compétences pratiques en ce qui concerne la sensibilité et la spécificité des techniques permettant l'évaluation et la prise en charge efficaces des patients présentant des troubles/dysfonctions neuro musculo squelettiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie théorique #1:

Les affections rhumatismales dégénératives et inflammatoires les plus courantes

Coxarthrose

Gonarthrose

Lombalgie

Scoliose

Canal lombaire étroit

Névrалgie cervico-brachiale

Les lésions dégénératives de l'épaule

Le conflit sous acromial

La lésion de la coiffe des rotateurs

Les tendinopathies

Tendinite d'Achille

Les entorses et les ligamentoplasties du genou

Partie théorique #2 :

Qu'est-ce que la pratique fondée sur les données probantes ?

Types et niveaux de preuves

Designs de recherche

Comment utiliser les preuves en pratique clinique ?

Recommandations pour la pratique clinique (liées à la CIF): lombalgie

Travaux pratiques :

Qu'est-ce que la TMO?

Grades de mouvements

Techniques: colonne lombaire, colonne cervicale, membres

La Colonne dorso-lombaire et cervico dorsale

- Structures douloureuses

- Processus pathologiques susceptibles de causer une douleur de l'hémicorps inférieur et diagnostic clinique (évidence scientifique)

- Raisonnement clinique

i. Anamnèse

ii. Le modèle bio-psycho-social

iii. Le diagramme de mouvement

iv. Examen Physique (Actif, examen neurologique, test neurodynamique, examen de la mobilité passive (physiologique et accessoire, test du contrôle moteur)

i. Passif

ii. Neuro-méningé

iii. Actif

- Traitement

Examen clinique orthopédique et neurologique périphérique

- L'articulation coxo-fémorale

- L'articulation du genou

- L'articulation de la cheville et du pied

- L'articulation de l'épaule

Introduction à la sémiologie de l'appareil locomoteur (Tableaux Sémiologiques les plus probables)

- L'articulation coxo-fémorale

- L'articulation du genou

- L'articulation de la cheville et du pied

- L'articulation de l'épaule

Thérapie manuelle des membres adaptée au traitement des troubles du système musculo-squelettique en s'appuyant sur des

preuves scientifiques (Evidence based) .

- L'articulation coxo-fémorale
- L'articulation du genou
- L'articulation de la cheville et du pied
- L'articulation de l'épaule

L'intégration clinique du rachis et des membres

L'attention de l'étudiant est attirée sur le fait que le contenu des travaux pratiques, qui se veut volontairement exhaustif dans cette activité d'apprentissage, sera variable d'une année académique à l'autre et que toutes les régions anatomiques ne pourront être abordées.

Démarches d'apprentissage

Les parties théoriques sont dispensées sous forme de cours magistraux, au moyen de supports de type PowerPoint. Ceci n'excluant pas l'organisation de méthodes pédagogiques actives telles que des débats questions/réponses pour exploiter les connaissances préexistantes des étudiants, des préparations en petits groupes, ou des présentations orales.

Les travaux pratiques n'excluent pas le recours à des cours magistraux afin de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les concepts théoriques en lien avec l'exercice de la kinésithérapie du système locomoteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

A leur demande, des explications complémentaires sont dispensées au étudiants.

Ouvrages de référence

CHILDS JD et al. Neck Pain: Clinical Practice Guidelines Linked to the International Classification of Functioning, Disability, and Health From the Orthopaedic Section of the American Physical Therapy Association. J Orthop Sports Phys Ther 2008;38(9):A1-A34. doi:10.2519/jospt.2008.0303.

DELITTO A et al. Low Back Pain Clinical Practice Guidelines Linked to the International Classification of Functioning, Disability, and Health from the Orthopaedic Section of the American Physical Therapy Association. J Orthop Sports Phys Ther. 2012;42(4):A1-A57. doi:10.2519/jospt.2012.0301.

WISE CH. Orthopaedic Manual Physical Therapy: From art to evidence. Examen clinique de l'appareil locomoteur (tests, évaluation et niveaux de preuves), Joshua Cleland, Editions Massons 2007.

Examen clinique des membres et du rachis : S. Hoppenfeld, Editions Maloinés, 1990.

Thérapie manuelle pour les articulations des membres : F. Kaltenborn, Editions Maloinés, 1984.

Maitland's Peripheral Manipulation : Hengeveld, Editions Elsevier 2005.

Orthopedic Manual Therapy: An Evidence-Based Approach : Chad Cook. Prentice Hall; 2006.

Clinical reasoning for manual therapists : Jones & Rivett. Editions Elsevier, 2003.

Atlas pratique de médecine manuelle : F. Le Core – E. Rageot, Editions Masson, 2001.

Atlas de techniques articulaires des membres : S. Tixa - B. Ebenegger, Editions Masson, 2010.

Guide d'ostéopathie : T. Liem - T.K. Dobler, Editions Maloine, 2008.

Méthodologie de la thérapie manuelle des articulations périphériques, 2ème Bachelor en kinésithérapie et réadaptation U.L.B :Prof. P. Klein. Presses Universitaires de Bruxelles.

Manuel pratique de manipulations ostéopathiques : T. Collot – M. Verheyen, Editions Maisonneuve, 1992.

Rééducation raisonnée de l'épaule opérée et non opérée : B. Forthomme, Editions Frison Roche, 2009.

Kinésithérapie analytique de la hanche, du genou, de la cheville, et de l'épaule : R.Sohier. Editions Kiné-Sciences.

Bogduk N., Clinical and Radiological Anatomy of the Lumbar Spine. Elsevier, 2012

Butler D., The sensitive nervous system. NOI Group Publications, Adélaïde, 2000.

Palastanga N., Field D., Soames R., Anatomy and human movement structure and function 5th edition. Butterworth Heinemann Elsevier, 2006

BIALOSKY J. E. et al. (2009), The Mechanisms of Manual Therapy in the Treatment of Musculoskeletal Pain: A Comprehensive Model. In Manual Therapy, 14 (5), 531-538.

DANNEELS L. et al. (2011), A Didactical Approach for Musculoskeletal Physiotherapy: The Planetary Model. In Journal of Musculoskeletal Pain, 19(4), 218-224

Jones L.E., O'Shaughnessy D.F.P. (2014), The Pain and Movement Reasoning Model: Introduction to a simple tool for integrated pain assessment. In Manual Therapy, 19, 270-276.

Supports

Les présentations de cours sont disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La partie théorique #1 est évaluée lors d'un examen écrit (Q1).

La partie théorique #2 est évaluée lors d'un examen oral (Q2).

Les travaux pratiques sont évalués lors d'examens oraux (Q2), pendant lesquels des démonstrations de techniques pourront être demandées aux étudiants.

L'attention de l'étudiant est attirée sur le fait que toute note inférieure à 8/20 dans une des parties impliquera une note finale égale à la note la plus basse.

En seconde session (Q3), les modalités d'évaluation des différentes parties sont identiques à celles de la première session.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|-----|-----------|------|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 25% | Exo | 75% | Exm | 100% |

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les différents enseignants intervenant dans cette activité d'apprentissage sont : Matthieu Pestiaux, Carole Durez, Frédéric Dierick, Mathieu Claes, et Paul Thiry.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pharmacologie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B20KINE | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Bernard COSTER (bernard.coster@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Etude des médicaments en général : absorption, dégradation, mode d'action...

Etude des médicaments pris par des patients souffrant de troubles de la mobilité, de troubles respiratoires ou de douleurs et qui sont pris en charge par le kinésithérapeute.

Le but de ce cours est de donner à l'étudiant des bases en pharmacologie suffisantes pour comprendre et connaître les principaux médicaments que sont susceptibles de prendre les patients qu'il soignera.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de connaître les indications des médicaments pris par les patients ainsi que leurs effets secondaires ; de comprendre les principes de la pharmacocinétique ; de savoir conseiller un patient pour la prise de médicament.

Les acquis d'apprentissage abordés, travaillés ou évalués sont :

- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. introduction: administration, absorption, dégradation, excrétion des médicaments, interaction médicamenteuse, mode d'action,...
2. classes de médicaments
 - les anti-inflammatoires, les corticoïdes, les anticoagulants, les myorelaxants, les anxiolytiques, les neuroleptiques, les antidépresseurs, les antiseptiques, les médicaments qui agissent sur le système nerveux autonome.
 - traitement médicamenteux de:
 - la goutte
 - l'asthme
 - l'ostéoporose

- la douleur
- la polyarthrite rhumatoïde
- la maladie de Parkinson
- l'anaphylaxie
- la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- de la personne âgée

Démarches d'apprentissage

l'étudiant sera amené à

- comprendre la pharmacocinétique, les mécanismes d'absorption, de biodisponibilité, d'action et d'élimination des médicaments.
- connaître les principales classes de médicaments utilisées par des patients qu'il aura en charge

Le contenu académique n'étant pas uniquement lié à la matière précitée, l'étudiant peut être amené à développer son sens critique au travers d'une littérature scientifique associée aux thématiques développées au sein de l'activité d'enseignement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Neal. Pharmacologie médicale. De Boeck

Moulin, Coqueret. Abrégé de pharmacologie. Masson

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 100 | | | Exe | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 21K -Kinésithérapie et réadaptation 10 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B21KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 38 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be) Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) Pierre VINCKE (pierre.vincke@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage de l'élaboration d'un bilan kinésithérapeutique ainsi que les notions de base nécessaires en imagerie médicale et hygiène hospitalière nécessaires à la pratique du métier de kinésithérapeute.

Les intervenants des différentes AA sont:

Bilans 3: M. Pestiaux, C. Rousseau, S. Otto

Hygiène: S. Otto

Imagerie médic: P. Vincke

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.5 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

Acquis d'apprentissage visés

1. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre l'importance d'un bilan et sera capable de réaliser les différentes techniques de bases d'un bilan kinésithérapeutique.
2. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître et comprendre différentes techniques d'imagerie médicale ainsi que les interpréter pour résoudre des situations complexes.
3. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître les recommandations professionnelles en hygiène ainsi que prévention du risque infectieux en milieu hospitalier ou cabinet paramédical.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|--|------------|
| PAKN3B21KINA | Bilan : théorie, modèles et pratique 3 | 16 h / 1 C |
| PAKN3B21KINB | Hygiène hospitalière | 10 h / 1 C |
| PAKN3B21KINC | Imagerie médicale | 12 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|--|----|
| PAKN3B21KINA | Bilan : théorie, modèles et pratique 3 | 10 |
| PAKN3B21KINB | Hygiène hospitalière | 10 |
| PAKN3B21KINC | Imagerie médicale | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Bilan : théorie, modèles et pratique 3 | | | |
| Code | 16_PAKN3B21KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 16 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Au travers de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est amené à pouvoir réaliser un diagnostic kinésithérapeutique général et spécifique à différents domaines de la kinésithérapie.

Un cours théorique de raisonnement clinique et des cours pratiques constitue l'ensemble de cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant de :

- comprendre la démarche de diagnostic ainsi que la différence entre le diagnostic médical et kinésithérapeutique
- comprendre la technique du relaté-observé-mesuré-planifié
- apprendre la méthodologie de conduite d'un questionnement fructueux avec le patient
- connaître les différentes classifications des informations récoltées
- apprendre à fixer des objectifs de traitements avec le patient ainsi que des indicateurs de résultat
- apprendre et choisir un test ou un outil d'évaluation adapté à la pathologie et au patient
- constituer une banque de données d'outils d'évaluation pratiques et utilisables sur le terrain

Les compétences visées sont :

- 1.1
- 1.3
- 1.6
- 4.1
- 4.2
- 4.3
- 4.6
- 5.1
- 5.5
- 6.1

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Démarche et méthodologie du diagnostic
- Définition du diagnostic et du bilan

- Différence avec le diagnostic médical
- Les objectifs et les indicateurs de réussite : instruments du diagnostic
- La sélection d'informations par la technique du relaté-observé-mesuré-planifié
- L'entretien convivial, ou comment tirer parti du relaté ?
- Méthodologie de conduite d'un questionnement fructueux
- Mesures et classification des informations récoltées
- La démarche de contrat d'objectifs et de planification des actes
- Les attentes du patient, élément essentiel du contrat d'objectifs
- La planification du traitement

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral sur le raisonnement clinique
- Cours magistral avec exercices pratiques sur les bilans à appliquer, sur les objectifs de traitement et les indicateurs de résultat
- Travail réalisé par groupes de 3 personnes sur les bilans et tests cliniques d'une articulation en essayant de critiquer l'intérêt, la fiabilité et la reproductibilité des tests utilisés
- Exercices pratiques sur base de cas cliniques visant à établir le bilan complet du patient hémiparétique
- Exercices pratiques de kinésithérapie respiratoire : par groupes de 2 ou 3 étudiants, établir un diagnostic kinésithérapeutique précis à partir d'un cas clinique ou d'une épreuve fonctionnelle respiratoire, planification des objectifs et du traitement kinésithérapeutique

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a l'occasion de mettre en pratique la réalisation de bilans apprise en théorie.

Pour ce faire, il est invité à collaborer et échanger avec les autres étudiants (travail en groupe). Les bilans sont réalisés dans différents domaines de la kinésithérapie et illustrés par des cas cliniques.

Ouvrages de référence

- « Guide des outils de mesure et d'évaluation en médecine physique et de réadaptation », Béthoux & Calmels, Editions Frison-Roche, Paris, 2003.
- « Bien rédiger le bilan-diagnostic kinésithérapeutique : fiche synthèse, objectifs de rééducation, bilans et outils de mesure », Eric Viel, Editions Masson, Paris, 2006.
- « Le diagnostic kinésithérapeutique : conception, réalisation et transcription en pratique libérale et hospitalière », Eric Viel, Editions Masson, Paris, 1998.
- « Prendre soin de l'humain malade ou dépendant », W. Hesbeen, Editions Seli Arslan, Paris, 2012
- www.cofemer.fr/article.php?id_article=715 (site de la Collège Français des Enseignants Universitaires de Médecine Physique et de Réadaptation où on trouve les outils d'évaluation les + utilisés en MPR)
- www.afrek.com (site de l'Association Française pour la Recherche et l'Évaluation en Kinésithérapie où on trouve des bilans et des explications nécessaires à leur réalisation)
- www.who.int/classifications/icf/en (site de l'OMS sur la CIF)
- www.rehab-scales.org (site de l'UCL où on trouve quelques échelles d'évaluation, des analyses Rasch online; quelques articles sur le développement d'outils d'évaluation)
- http://kce.fgov.be/index_en.aspx?SGREF=5234&CREF=8060 (site de l'enquête du KCE)
- Logiciel CLEARIS; www.d2i-i.com (site du logiciel)
- Démarche clinique : François Ratté Presse de l'Université Laval 2012

Supports

Notes de cours disponibles sur la plateforme claroline.

Différents bilans , tests sous forme papier.

Recherches dans différents articles.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail intégré pour les différentes parties sera demandé à l'étudiant.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Trv | 100 | | | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les différents intervenants dans cette activité d'apprentissage sont :

- Théorie et raisonnement clinique : Matthieu Pestiaux
- Travaux pratiques en Neurologie et en kinésithérapie respiratoire : Stéphane Otto et Caroline Rousseau

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Hygiène hospitalière | | | |
|--|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B21KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 10 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage vise la sensibilisation des étudiants aux recommandations professionnelles en terme d'hygiène .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif pédagogique de cette activité d'apprentissage est d'étudier d'un point de vue théorique :

- ? les mécanismes des infections nosocomiales
- ? les modes d'action et d'utilisation des antiseptiques
- ? les modalités d'élaboration et de mise en place d'un protocole de soin
- ? (les principes de la Stérilisation)
- ? les différentes organisations de la surveillance et de la prévention des infections nosocomiales.

Dans cette optique, cette activité contribue au développement des compétences (C1, C2, C3, C4 et C5) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement UE21 « Kinésithérapie et réadaptation 10» (code PAKN3B21KIN).

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'Apprentissage suivants :

« Au terme de l'U.E, l'étudiant aura acquis la terminologie adaptée à l'étude des notions d'hygiène enseignées (C1, 1.1 ; 1.3 ; 1.6), il respectera la déontologie, les réglementations (C2, 2.1, 2.3), les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques (C3, 3.5). Il programmera des interventions éducatives, préventives en terme d'hygiène (C4, 4.1, 4.2, 4.6), il participera à la promotion de la santé (C5, 5.5).

"Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de connaître les différentes recommandations professionnelles en hygiène et prévention du risque infectieux en milieu hospitalier ou cabinet paramédical "(C5, 5.1).

Les compétences visées sont :

- 1.1
- 1.6
- 2.1
- 2.3
- 3.5
- 4.1

4.2
4.4
5.5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche de l'infection nosocomiale
- Mesures de préventions standard et particulières à appliquer en kinésithérapie
- Comment concevoir un plateau technique kiné dans le respect des règles d'hygiène
- Recommandations particulières pour kinésithérapies particulières (massage, plaies, kiné respiratoire, hydrothérapie, physiothérapie).

Démarches d'apprentissage

L'étudiant est amené à s'interroger sur les règles d'hygiène, développer un esprit réflexif, exercer son jugement professionnel dans le but de prévenir le risque infectieux dans sa pratique future, et ce dès les stages de 3e bac.

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours magistral : l'étudiant a l'occasion de poser les questions nécessaires à sa compréhension.

Ouvrages de référence

Hygiène et masso-kinésithérapie, guide des bonnes pratiques, CCLIN, Paris, 2000.

Hygiène et prévention du risque infectieux en cabinet médical ou paramédical, Recommandations professionnelles, SFGT, 2007.

Hugard, Mémo d'hygiène hospitalière, Lamarre, 2007.

www.md.ucl.ac.be/didac/hosp/cours/HHO.htm

Supports

Cours mis en ligne sur la plateforme claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera réalisée sous forme d'un examen écrit.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Imagerie médicale | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B21KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Pierre VINCKE (pierre.vincke@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage vise à apprendre aux étudiants l'analyse de l'imagerie médicale à des fins kinésithérapeutiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est amené à

- Connaître et comprendre les différentes techniques d'imagerie.
- Interpréter par déduction ou induction l'information radiologique pour résoudre les situations complexes.

Les compétences visées sont :

- 1.1
- 1.3
- 1.6
- 4.1
- 4.2
- 6.1

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définitions et principes de l'imagerie médicale
Historique de l'imagerie médicale
Méthodes d'acquisition des images
Notions élémentaires de physique en radiologie
Radioprotection
Imagerie des différentes régions anatomiques

Démarches d'apprentissage

L'ensemble du cours s'appuie sur la présentation des d'une iconographie radiologique actualisée associée aux situations kinésithérapiques transversales (pathologies, traitements).

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours magistral : l'étudiant a l'occasion de poser les questions nécessaires à sa compréhension.

Illustrations du cours avec différents exemples d'imagerie : travail interactif à partir de ceux-ci.

Ouvrages de référence

Anatomie Radiologique. De Boeck

Imagerie médicale. De Boeck

Supports

Cours mis en ligne

Exposition d'images radiologiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 22K -Kinésithérapie et réadaptation 11 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B22KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 42 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be) Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be) Luc LACROIX (luc.lacroix@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage théorique et pratique de techniques spécifiques aux domaines musculo-squelettique. En ergonomie, sera abordée l'approche globale de l'aménagement participatif des situations de travail. En Kinésithérapie du Système Locomoteur, seront abordés les pathologies orthopédiques et rhumatologiques les plus courantes en théorie et en pratique. Le bilan clinique, le diagnostic kiné et le plan de traitement menés avec rigueur scientifique mèneront à la mise en œuvre des techniques thérapeutiques adaptées. En pathologie, l'apprentissage au diagnostic différentiel des pathologies musculo-squelettiques les plus courantes rencontrées au quotidien sera construit par l'analyse des symptômes, l'interprétation des résultats iconographiques et l'examen clinique.

Les intervenants des différentes AA sont:

Ergonomie: N. Draye, P. Flament

Manutention: P. Flament

Patho rhumato: L. Lacroix

KSL 6: F. Dierick, M. Claes, Gepto (P. Thiry, F. Van Belle, M. Lebas)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul

- I. d'intégrer des méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle.
- II. d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques.
- III. d'illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).
- IV. de mobiliser les savoirs théoriques de base nécessaires pour faire face à des situations cliniques standards
- V. de reconnaître et de différencier à travers l'examen clinique différentes pathologies du système locomoteur et de construire un protocole de prise en charge adapté aux déficits rencontrés
- VI. de réaliser un examen clinique du système locomoteur analytique et fonctionnel, d'interpréter les signes cliniques observés et de proposer des techniques de réharmonisation articulaire et musculaire adaptées aux pathologies détectées
- VII. d'identifier les techniques kinésithérapeutiques relevant de l' « Evidence Based Practice » à travers la revue de la littérature scientifique
- VIII. de développer et maintenir un juste rapport à son corps.
- VIII. d'exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé : analyse de situations de déplacements de patients, prévention des problèmes de santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|----------------------------|------------|
| PAKN3B22KINA | Ergonomie | 20 h / 2 C |
| PAKN3B22KINB | Manutention | 10 h / 1 C |
| PAKN3B22KINC | Pathologie en rhumatologie | 12 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|----------------------------|----|
| PAKN3B22KINA | Ergonomie | 20 |
| PAKN3B22KINB | Manutention | 10 |
| PAKN3B22KINC | Pathologie en rhumatologie | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note

globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Ergonomie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B22KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 20 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'ergonomie (ou l'étude des facteurs humains) est la discipline scientifique qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre les êtres humains et les autres composantes d'un système, et la mise en œuvre dans la conception de théories, de principes, de méthodes et de données pertinentes afin d'améliorer le bien-être des hommes et l'efficacité globale des systèmes.

Les ergonomes contribuent à la conception et à l'évaluation des tâches, du travail, des produits, des environnements et des systèmes en vue de les rendre compatibles avec les besoins, les compétences et les limites des personnes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme l'activité d'apprentissage l'étudiant doit :

- intégrer les méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle. (C4.,C4.6)
- appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques. (C1., C1.1- C6.,6.4)
- illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...). (C4.,C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1: Analyse du travail

Chapitre 2: Stratégie générale de prévention des risques

Chapitre 3: Facteurs d'ambiance

Chapitre 4: Troubles musculosquelettiques (TMS)

Démarches d'apprentissage

Les activités d'apprentissage sont à la fois pratique et théorique:

Partie théorique:

Cours magistral avec diapositives comme support. Contenus disponibles sur la plate-forme connectED.
Des vidéos viendront compléter les informations théoriques.

Partie pratique:

Mise en situation pratique : les étudiants réalisent un travail de groupe dans une situation professionnelle de leur choix

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants sont disponibles pour répondre aux questions des étudiants

Ouvrages de référence

H. MONOD et B. KAPITANIAK: Ergonomie, Abrégé de Masson, 1 mai 2003, Paris

P. HARICHAUX et J-P. LIBERT: Ergonomie et prévention des risques professionnels, Tome 1, Ed. Chiron, Paris, 2003

J. MALCHAIRE: Programmes de conservation de l'audition, organisation en milieu industriel, Ed. Masson, Paris, 1994

Publications du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, rue Blérot 1 à 1070 BRUXELLES

- Agents biologiques – Série Stratégie SOBANE : Gestion des risques professionnels
- Les agents biologiques et la santé au travail: Commentaires techniques
- Agir sur les souffrances relationnelles au travail. Manuel de l'intervenant confronté aux situations de conflit, de harcèlement et d'emprise au travail
- Ambiances thermiques de travail. Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
- L'analyse des risques
- Les ateliers de démonstration du travail en sécurité
- Le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail: Commentaire juridique de la loi du 4 août 1996 – Série Juridique
- Bruit – Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
- Clés pour ... les aménagements raisonnables au profit des personnes handicapées au travail
- Eclairage – Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
- Guide pratique pour le Comité pour la prévention et la protection au travail
- Les souffrances relationnelles au travail: outil de sensibilisation: DVD
- Locaux sociaux - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
- Machines et outils à main - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
- Méthodes et instruments pour une analyse ergonomique et psychosociale
- Prévention des maux de dos dans le secteur: de l'aide à domicile; de l'agriculture et de l'horticulture; de la construction; de la petite enfance
- Prévention du stress, de la violence, du harcèlement moral et du harcèlement sexuel sur les lieux de travail... en bref
- Produits chimiques dangereux - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
- Réglementation du bien-être au travail: la loi et le code sur le bien-être au travail et extraits du RGPT

Supports

Notes de cours (ppt)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Intervenants : Pascal Flament, Nicolas Draye

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Manutention | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B22KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 10 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Après un exposé théorique, l'étudiant travaillera rapidement en situation pratique.

Il analysera l'environnement et la tâche à effectuer. Il adaptera son comportement moteur afin de réaliser des manœuvres sécurisées et sécurisantes de déplacements du patient. Il sera attentif à la sécurité de celui-ci, encouragera sa participation. Il se préviendra et se protégera de l'apparition de divers troubles corporels comme la lombalgie, la cervicalgie, les TMS,...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable, seul:

- de développer et maintenir un juste rapport à son corps.
- d'exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé : analyse de situations de déplacements de patients, prévention des problèmes de santé. (C4.6,C6.4)
- d'accompagner le patient : communiquer avec lui, le former, établir une relation de confiance et d'entraide dans les actions de manutention.

Au terme de cette séquence d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'utiliser ses aptitudes et ses capacités motrices ; ses habilités motrices, psychomotrices et sensorimotrices pour rendre efficace ses actions de manutention.

Il sera capable de réaliser avec professionnalisme et sécurité des gestes et/ou des actions de manutentions codifiées. Il saura de plus, s'adapter aux patients et aux situations environnementales lors des manipulations de ceux-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction : la manutention en milieu hospitalier.
- Prévention des lombalgies.
- Actions de manutention dans le secteur hospitalier (manutention des malades) et à domicile. Méthodes de manutention des malades (Méthode de PDSB).
- Analyse de situations dans le cadre de la prévention des lombalgies. Principes et actions de manutention en fonction des particularités physiques du patient et/ou en fonction de l'aménagement du lieu où se déroule l'action (variantes).
- Utilisation des aides techniques. Transfert des acquis dans diverses situations pratiques (professionnelles ou privées).

Démarches d'apprentissage

Cours théorique et pratique. Exposé oral de la théorie (Tableau, Power point, vidéo).

Démonstration pratique des actions de manutention et répétition active des étudiants.

Réflexion collective sur les adaptations réalisables en fonction de la pathologie du patient, du lieu de l'action et des aides techniques disponibles.

Remédiation : Chaque début de cours pratique commence par la révision des actions vues précédemment.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur est disponible pour répondre aux questions

Ouvrages de référence

Méthode PDSB : <http://www.asstsas.qc.ca>

PREVENT: «Lombalgies au travail», Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, Septembre 2008

P. DOTTE: La manutention des malades et des handicapés: éducation gestuelle spécifique et applications concrètes

PREVENT: «Allégez la charge» prévention des lombalgies dans le secteur des soins de santé. Campagne 2007 du CHRIT

H. MONOD, B. KAPITANIAK: «Ergonomie», Collection des abrégés de Médecine. Edition Masson, paris, 1999

A. STORM. et coll : «La manutention dans l'éducation physique utilitaire et professionnelle», CUFOCEP, 1991

R. MEEUSEN: «Exercices pour le dos», BODYTALK, n°39, 1992

BODYTALK: «Un petit guide pour combattre les maux de dos», BODYTALK, n°19, 1991

Pr Y. HENROTIN: «Mal de dos? Reprenez rapidement l'exercice», Kiné varia Septembre 2008

PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier », Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008

BACKFUN: «Touche pas à mon dos», Service promotion santé des mutualités libres, Septembre 2003

Supports

PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier », Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008

Méthode PDSB : <http://www.asstsas.qc.ca>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue. Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées, il se verra attribuer automatiquement la note de PP.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Evc | 100 | | |
| Période d'évaluation | | | | | Exo | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Suite à des circonstances organisationnelles exceptionnelles, l'activité d'apprentissage sera dispensée au premier quadrimestre de l'année académique 2017-18.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologie en rhumatologie | | | |
|--|------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B22KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Luc LACROIX (luc.lacroix@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

A partir de notions théoriques et pratiques, passer en revue les pathologies les plus courantes de l'appareil locomoteur en termes d'étiologie, de mise au point et de traitement adapté à la kinésithérapie

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable :

- de mobiliser les savoirs théoriques de base nécessaires pour faire face à des situations cliniques standards (C1.1, C1.2)
- de reconnaître et de différencier à travers l'examen clinique différentes pathologies du système locomoteur et de construire un protocole de prise en charge adapté aux déficits rencontrés (C4.1, C4.3)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'examen clinique – Imagerie, biologie et examens spéciaux en relation avec les différentes pathologies – Pathologies telles que arthrose, lombalgie, arthrites septiques et pathologies microcristallines, démembrement de la pathologie musculaire et de l'épaule, fibromyalgie, neuroalgodystrophie.

Démarches d'apprentissage

Sémiologie et traitement à travers de l'étude et de la revue de cas clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Revue de rhumatologie et de pathologie clinique

Expérience personnelle en pathologie de l'appareil locomoteur (28 années de pratique en traumatologie et chirurgie de l'appareil locomoteur)

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 23K -Kinésithérapie et réadaptation 12 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B23KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 72 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be) Mikaël SCOHIER (mikael.scohier@helha.be) Stéphanie ROLIN (stephanie.rolin@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

La partie marche pathologique a pour objectif d'initier les étudiants à la lecture, la compréhension et la présentation orale d'un article scientifique issu de la littérature anglo-saxonne et ayant pour thème principal la marche pathologique. La partie physiologie de l'effort a pour objectif d'appréhender les modifications cardiovasculaires et respiratoires à l'effort chez le sujet sportif et le patient malade, d'apprendre à reconnaître et à gérer les symptômes d'une inadaptation à l'effort et de pouvoir participer à la remise en condition et/ou à l'athlétisation d'un patient sportif ou non. Finalement, le cours de méthodologie de la recherche a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils pour mener à bien un travail de recherche comme par exemple le mémoire de fin d'études.

Les différents intervenants des AA sont:

Etude de la marche: F. Dierick

Physio ex: M. Scohier

Méthodo 2: JF Stoffel, S. Rolin

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.3 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 7 **Concevoir un ou des projets de recherche**
 - 7.1 Identifier une ou des hypothèse(s) de nature à développer des nouveaux savoirs
 - 7.2 Rédiger un protocole innovant et original
 - 7.3 Analyser avec esprit critique les différentes étapes de son processus de recherche
- Compétence 8 **Réaliser un ou des projet(s) de recherche**

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de lire, comprendre, interpréter, synthétiser et présenter les résultats d'une recherche scientifique sur la base d'articles rédigés en anglais.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul de comprendre et expliquer les adaptations physiologiques liées à la réalisation d'un exercice physique. Il sera capable en groupe de mettre au point un mini protocole de recherche, de réaliser des mesures physiologiques à l'effort et rédiger un rapport de synthèse avec les résultats obtenus.

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul d'utiliser les outils méthodologiques et statistiques pour évaluer la pertinence d'un article scientifique, planifier une expérience de recherche simple, analyser et présenter les résultats de manière scientifique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|---------------------------------|------------|
| PAKN3B23KINA | Etude de la marche pathologique | 12 h / 1 C |
| PAKN3B23KINB | Physiologie de l'exercice | 36 h / 3 C |
| PAKN3B23KINC | Méthodologie de la recherche 2 | 24 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---------------------------------|----|
| PAKN3B23KINA | Etude de la marche pathologique | 10 |
| PAKN3B23KINB | Physiologie de l'exercice | 30 |
| PAKN3B23KINC | Méthodologie de la recherche 2 | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

- l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
- l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Etude de la marche pathologique | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B23KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 12 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'intention pédagogique principale de ce cours est d'initier les étudiants à la lecture, la compréhension et la présentation orale d'un article scientifique issu de la littérature anglo-saxonne. L'objectif est aussi d'initier les étudiants à critiquer les aspects méthodologiques et expérimentaux d'un article scientifique. Le thème principal de l'article sera la marche pathologique. Les étudiants réaliseront la présentation orale de l'article en petits groupes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Tout au long de cette AA, l'étudiant développera ses aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle (C1,1.3) et exercera son raisonnement scientifique (C1,1.6).

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de lire, comprendre, interpréter, synthétiser et présenter les résultats d'une recherche scientifique sur la base d'articles rédigés en anglais (C5,5.1,5.2,5.3&5.6).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Variables spatio-temporelles, cinématiques, cinétiques, électromyographiques et énergétiques de la marche pathologique.

Démarches d'apprentissage

L'encadrement des étudiants est assuré par le titulaire du cours qui aidera les différents groupes à finaliser leur présentation orale et répondra aux différentes questions des étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

A leur demande, les différents groupes et étudiants seront aidés par le titulaire du cours, selon une philosophie pédagogique différenciée.

Ouvrages de référence

Revue scientifique avec comité de lecture.

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est réalisée sur la base d'une présentation orale d'un article en petits groupes. Cette dernière concerne uniquement le fond et la forme de la présentation orale étayée d'un powerpoint et se fera sous la forme d'une note commune à l'ensemble des étudiants de chaque groupe.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exo | 100 | Exo | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour la seconde session, l'attention de l'étudiant est attirée sur le fait que la présentation pourrait être réalisée individuellement car des modalités d'évaluation identiques à la première session ne sont pas envisageables.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Physiologie de l'exercice | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B23KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 36 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Mikaël SCOHIER (mikael.sochier@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'intention pédagogique principale du cours de physiologie de l'exercice est d'appréhender les modifications cardiovasculaires et respiratoires à l'effort chez le sujet sportif et le patient malade, d'apprendre à reconnaître et à gérer les symptômes d'une mal-adaptation à l'effort et de pouvoir participer à la remise en condition et/ou à l'athlétisation d'un patient sportif ou non. La partie « Travaux Pratiques » permet de mettre en application des notions essentielles de physiologie de l'effort abordées au cours. Les étudiants sont invités à y exploiter des connaissances acquises en physiologie de l'effort mais également dans d'autres activités d'apprentissages (méthodologie de la recherche, statistique, ...) afin de mettre au point un protocole expérimental et de traiter les données recueillies en laboratoire afin d'en tirer des conclusions scientifiques pertinentes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- lors d'une évaluation écrite individuelle, de comprendre et d'expliquer les adaptations physiologiques liées à la réalisation d'un exercice physique (C1, 1.1) ;
- de collaborer avec ses collègues afin de mettre au point un mini protocole de recherche, de réaliser des mesures physiologiques à l'effort et de rédiger un rapport de synthèse avec les résultats obtenus (C5, 5.1; C7, 7.1 - 7.2 - 7.3; C8, 8.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les substrats énergétiques ainsi que l'association énergie – activité physique (chaînes énergétiques, nutrition, transfert d'énergie, mesure de la dépense énergétique, ...) sont des notions abordées au cours.

Ce cours s'intéresse également aux systèmes d'approvisionnement et d'extraction d'énergie et à leur adaptation à l'effort (système cardiovasculaire, système respiratoire, système de transport de l'oxygène, échanges gazeux).

Les régulations hormonales à l'exercice et la performance physique pratiquée dans un contexte particulier (ex : environnement inhabituel, vieillissement, ...) sont aussi discutées en fonction des attentes des étudiants.

Pour les travaux pratiques, le contenu est spécifique en fonction du protocole expérimental choisi et mis au point par les étudiants avec l'aide de l'enseignant mais les informations reçues aux cours théoriques et des ouvrages de référence communiqués constituent un soutien indispensable.

Démarches d'apprentissage

Les notions théoriques essentielles sont illustrées à l'aide de diapositives projetées lors des premiers cours. Lors des Travaux

Pratiques, les étudiants sont invités, en sous-groupe, à mettre au point un protocole expérimental pour répondre à une question de recherche préalablement définie (hypothèse clairement définie). Les étudiants recueillent leurs mesures au laboratoire de physiologie de l'effort. Ils sont invités à se référer à leur cours de physiologie de l'exercice et de méthodologie de la recherche pour progresser dans la résolution de leur question et également à consulter les ouvrages de références cités ci-dessous et disponibles en bibliothèque. L'enseignant se tient à la disposition des étudiants pour la mise au point de leur protocole et l'analyse des données recueillies. La production de chaque sous-groupe consiste en un travail (T) écrit dactylographié basé sur la structure IMRAD, comprenant un résumé structuré de 250 mots maximum et étayé de références issues de la littérature scientifique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de remédiation peuvent être organisées en fonction des demandes.

Ouvrages de référence

- MacArdle W, Katch F, Katch V. Physiologie de l'activité physique (4ème édition). Maloine 2001.
- Poortmans JR, Boisseau N. Biochimie des activités physiques (2ème édition). De Boeck Université 2003.
- Wilmore JH, Costill DL, Kenney WL. Physiologie du sport et de l'exercice (4ème édition). De Boeck Université 2009.

Supports

Les diapositives projetées lors des cours sont disponibles sur *connectED*. Les diapositives et les commentaires s'y rapportant constituent la matière.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est constituée de deux parties : un examen écrit (évaluation individuelle) et un travail écrit (évaluation collective). L'examen écrit porte sur l'ensemble de la matière vue aux cours (supports PDF, articles de référence, vidéos, ...). L'évaluation du travail écrit, rédigé en sous-groupe, se base sur le respect de la structure, la qualité de l'hypothèse définie, de la rédaction, des figures proposées, et des références citées. De plus, une attention particulière sera portée sur la réflexion concernant les limites du travail réalisé et la compréhension des notions de physiologie de l'exercice.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 40 | Trv | 40 |
| Période d'évaluation | Eve | 60 | | | Exe | 60 |

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas de non présentation d'une évaluation relative à l'activité d'apprentissage (en tout ou en partie), ou de cote de présence, l'étudiant obtient PP ou PR pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

En cas de 2ème session, il sera demandé d'améliorer la qualité du rapport écrit. Les mêmes modalités d'évaluation sont prévues que lors de la 1ère session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| |
|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie de la recherche 2 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B23KINC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stéphanie ROLIN (stephanie.rolin@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

La méthodologie de la recherche fait partie d'un cycle de trois ans (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années de bachelier en kinésithérapie). Par « méthodologie », on comprend toutes les techniques permettant de mener des activités de recherche scientifique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'activité d'apprentissage a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils pour mener à bien un travail de recherche comme le mémoire de fin d'études, un exercice de longue haleine qui exige beaucoup de rigueur.

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant, seul, sera capable d'utiliser les outils méthodologiques et statistiques pour évaluer la pertinence d'un article scientifique, planifier une expérience de recherche simple, analyser et présenter les résultats de manière scientifique (C1,1.1,1.3&1.6;C7,7.1,7.2&7.3).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage (24h) est divisé en 3 modules :

- **Module 1** : Critique des sources et présentation de toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un mémoire de fin d'études (JF. Stoffel).

- **Module 2** : La pratique factuelle.

La présentation de critères généraux de lecture critique d'études cliniques et exercices de lecture critique d'articles scientifiques en anglais (portant sur différents types d'études cliniques) (S. Rolin).

- **Module 3** : La planification expérimentale en vue de l'analyse statistique et de l'interprétation scientifique des résultats (J. Pouyez).

Plus précisément :

Module 1 : Dès lors que c'est la santé des patients qui risque d'être mise à mal s'il a été malencontreusement fait appel à des informations insuffisamment fondées, le module de « Critique des sources » ambitionne de développer l'esprit critique des étudiants, afin que ceux-ci soient capables d'arriver à une évaluation raisonnée et scientifiquement motivée des différentes sources d'informations (publications imprimées, sites Internet, témoignages...) qu'ils utiliseront soit dans le cadre de leur travail de fin d'études, soit dans leur pratique professionnelle. Résolument pratique et concret, le module de « Rédaction » se propose de fournir aux étudiants toute une série de « trucs et astuces » pour passer sans heurts, toutes les étapes liées à la

confection et à la présentation d'un mémoire de fin d'études, depuis le choix du sujet jusqu'à la défense orale en passant par la rédaction du mémoire. Il ne s'agit pas pour autant d'en rester à une énumération des règles de typographie ou de présentation, lesquelles n'ont, en elles-mêmes, guère d'importance. Il convient au contraire de faire ressortir la nécessité scientifique et intellectuelle d'une présentation formelle adéquate du mémoire de fin d'études.

Module 2 : Dans la continuité du cours de méthodologie de la recherche de 2^{ème} année de Bachelier en Kinésithérapie, apprendre à l'étudiant à lire des articles scientifiques en anglais avec un regard critique ; le familiariser à la littérature scientifique anglo-saxonne.

Module 3 : Amener l'étudiant à réfléchir sur la stratégie expérimentale à mettre en œuvre en fonction de la question posée, à utiliser les outils statistiques appropriés, à bénéficier de l'expérience des mémoires précédents pour récolter des données expérimentales scientifiques et fiables.

Plan du cours :

Module 1 : L'évaluation d'une publication imprimée ; L'évaluation des sources d'information d'Internet ; L'évaluation d'un témoignage oral ; La stratégie de recherche ; Le mémoire ; La défense orale.

Module 2 : L'article scientifique en anglais : révision des différents types d'articles rencontrés dans la littérature scientifique et présentation de critères généraux de lecture critique d'études cliniques. Lecture critique d'articles scientifiques, médicaux en anglais.

Module 3 : La planification expérimentale : la définition de la question de recherche, la sélection des sujets (randomisation, allocation au traitement, simple et double aveugle, critères d'inclusion et d'exclusion, perdus de vue), les différents types d'études épidémiologiques (études descriptives et études cliniques), risques d'erreur de type I et II, calcul du nombre d'observations. Introduction aux questionnaires.

Démarches d'apprentissage

Module 1 : Eveil de l'esprit critique par l'évocation de nombreux cas célèbres ou vécus personnellement. Exercices pratiques. Le module étant présenté de manière informelle, les étudiants sont invités à poser, à n'importe quel moment, les questions qui les tracassent, afin que le module soit le plus possible en adéquation avec la réalité de leurs interrogations.

Module 2 : Sur base de critères généraux de lecture critique d'études (étude clinique, étude épidémiologique) présentés au cours, les étudiants sont invités à travailler sur différents types d'articles en anglais (études en lien avec la kinésithérapie).

Module 3 : En partant d'une question de recherche, les étudiants sont invités à discuter sur la ou les stratégies à mettre en place pour répondre à la question. Certains cas de mémoire et résultats seront abordés pour développer l'esprit critique et mettre en évidence les biais ou problèmes soulevés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Différents tests sont réalisés au cours de l'activité d'apprentissage (évaluation continue) assurant un *feed back* aux étudiants.

Ouvrages de référence

Trisha GREENHALGH: Savoir lire un article médical pour décider: la médecine fondée sur les niveaux de preuve (evidence-based medicine) au quotidien, traduction française par le Dr Dominique BROCLAIN et le Dr Jean DOWBOVETZKY, préface de l'édition française par le Prof Bernard GAY, préface de l'édition anglaise par David WEATHERALL, Meudon: éditions RanD, 2000, XIV, 182 p.

Gérard LORETTE – Bernard GRENIER: La lecture d'articles médicaux, avec la collaboration de Michel CUCHERAT, Rueil-Malmaison: Doin éditeurs, 2002, XIII, 171 p.

H. MAISSONNEUVE – P. TRUELLE, Neuf propositions pour améliorer la qualité rédactionnelle des articles scientifiques, in Annales de kinésithérapie, vol. 25, 1998, n°5, pp. 193-196.

P. TRUELLE – H. MAISSONNEUVE: Comment distinguer l'information validée de la pseudoscience par la sélection des articles de qualité en masso-kinésithérapie, in Annales de kinésithérapie, vol. 25, 1998, n° 6, pp. 253-258.

M. Couture, RP. Fournier. La recherche en sciences – Guide pratique pour les chercheurs. Editions De Boeck et Larcier, 1997.

M. Huguier. Apprendre la lecture critique d'un article médical. Editions Elsevier, 2004.

LR. Salmi. Lecture critique et communication médicale et scientifique : Comment lire, présenter, rédiger et publier une étude clinique ou épidémiologique. Editions Elsevier, 2007.

Jean Bouyer. Epidémiologie : Principes et méthodes quantitatives. Editions Lavoisier, 2009.

Supports

Les notes des différents modules de l'activité d'apprentissage sont disponibles sur la plateforme pédagogique ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprendra deux parties. D'une part, un examen écrit intégré dont les questions intéressent les trois modules et comportant un article entier en anglais ou des parties d'un article en anglais et d'autre part, une évaluation continue.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Int | 30 | Int | 30 |
| Période d'évaluation | | | Exe | 70 | Exe | 70 |

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

A noter que les 30% d'évaluation continue (EC) sont non récupérables en 2^{ème} session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | |
|--|---------------------------|---|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 24K -Kinésithérapie et réadaptation 13 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B24KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 66 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet une approche pratique de la kinésithérapie angiologique et respiratoire. Elle invite à interpréter les signes cliniques de différentes pathologies, pour ensuite proposer des protocoles d'intervention adaptés et justifiés. A travers les différentes activités d'apprentissage qui la composent, cette unité d'enseignement accorde aussi de l'importance au développement des aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle. L'ensemble contribue ainsi à aider l'étudiant à se construire progressivement une identité professionnelle.

Les différents intervenants des AA sont:

Kiné angio: S. Theys, C., S. Otto et F. Montulet

Tech spéc kiné respi: J. Roeseler, A. Strimel, S. Otto

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.4 Construire son projet professionnel
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE24, l'étudiant doit être capable, seul :

I. de savoir adapter son protocole de massage et de bandage, selon l'origine et le type des troubles angiologiques, à partir de situations cliniques variées préalablement bilantées ; de connaître, comprendre et synthétiser une démarche kinésithérapeutique associée à l'évolution de la déficience vasculaire, depuis la phase d'amputation jusqu'à la phase d'appareillage ; il sera également capable de savoir évaluer l'état clinique d'un patient cardiaque, prendre en charge un patient opéré ou non tant sur le plan respiratoire qu'en mobilisation précoce et tardive de type revalidation.

II. de pratiquer un bilan respiratoire ainsi que d'élaborer un plan de prise en charge d'un patient atteint d'une affection respiratoire spécifique; de pouvoir comprendre et interpréter une gazométrie afin d'orienter correctement son traitement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|---|------------|
| PAKN3B24KINA | Kinésithérapie angiologique 2 | 32 h / 3 C |
| PAKN3B24KINB | Techniques spéciales de kinésithérapie respiratoire | 34 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---|----|
| PAKN3B24KINA | Kinésithérapie angiologique 2 | 30 |
| PAKN3B24KINB | Techniques spéciales de kinésithérapie respiratoire | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Kinésithérapie angiologique 2 | | | |
|--|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B24KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 32 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Kinésithérapie angiologique 2 » est une activité d'enseignement théorique et pratique, permettant une approche des différentes techniques de kinésithérapie angiologique, de leurs supports théoriques et de leurs conséquences cliniques. Les bilans, techniques de drainage et techniques de bandage y sont abordés. De plus, une partie "cardiologie" aborde les différentes techniques opératoires et leurs conséquences, en abordant spécifiquement l'aspect kinésithérapeutique de révalidation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 24 « kinésithérapie et réadaptation 13 » (code PAKN3B24KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences 1.1, 1.4, 4.2, 6.1 et 6.3, ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants :

(I.) « Au terme de l'UE24, l'étudiant doit être capable, seul, de savoir adapter son protocole de drainage et de bandage, selon l'origine et le type de l'oedème, à partir de situations cliniques variées préalablement bilantée ; de connaître, comprendre et synthétiser une démarche kinésithérapeutique associée à l'évolution de la déficience vasculaire, depuis la phase d'amputation jusqu'à la phase d'appareillage ; il sera également capable de savoir évaluer l'état clinique d'un patient cardiaque, prendre en charge un patient opéré ou non tant sur le plan respiratoire qu'en mobilisation précoce et tardive de type révalidation. »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notions de base des pathologies lymphatiques
- Bilans de kinésithérapie angiologique
- Bandages, massages et drainages instrumentaux des pathologies artérielles, veineuses et lymphatiques
- Approfondissement des techniques liées aux systèmes veineux et lymphatiques selon le contexte pathologique
- Notions théoriques de la prise en charge kinésithérapeutique des patients ayant subi une chirurgie cardiaque

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage inclut 14h de théorie, dont 10h de kinésithérapie angiologique (8h dispensées par S.Theys et 2h dispensées par S. Otto) et 4h de cardiologie (dispensées par F.Montulet). Elle comprend également 18h de pratique consacrées à la partie "angiologie" et dispensées par S.Otto et S.Theys.

- Parties théoriques : supports (syllabi) disponibles sur la plateforme ConnectED
- Parties pratiques : rappels théoriques, démonstration du professeur sur les étudiants, entraînement entre les étudiants, réflexions par rapport à des cas cliniques par petits groupes d'étudiants, correction par le professeur au sein des groupes, mise en commun et correction ; présentations par les étudiants concernant les bilans.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Supports de cours disponibles sur ConnectED
- Questions-réponses durant les séances de pratique, sur base de cas cliniques

Ouvrages de référence

- S. THEYS: Migraine et ergotisme, In: Vade Mecum de la kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle, Ed. Xhardez Y et collection Maloine, Paris, Prodim (Bruxelles), 2002: 756-7
- S. THEYS: Les affections vasculaires. In: Vade Mecum de la kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle, Ed. Xhardez Y et collection Maloine, Paris, Prodim (Bruxelles), 2002: 834-886
- S. THEYS: Tumeurs du sein et « gros bras In: Vade Mecum de la kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle, Ed. Xhardez Y et collection Maloine, Paris, Prodim (Bruxelles), 2002: 1215-1220
- S. THEYS: Protocole de kinésithérapie dans les artériopathies des membres: en pratique quotidienne, In: Affections vasculaires et Rééducation, Ed. Ph. PEYRES, Bordeaux: 143-215
- S. THEYS – J-C. FERRANDEZ – J-Y. BOUCHET: Reeducati6n de los oedemas de los miembros inferiores, Masson, Barcelona, 2002

Supports

Syllabi pour la partie théorique, disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation orale et pratique en juin (80% de la cote finale) : parties théorie des oedèmes et bilan sur base d'un cas clinique plus démonstration pratique du traitement de ce cas (soit la pratique du drainage, soit la pratique du bandage) + partie cardiologie.

Travail à présenter lors des TP pour la partie "Ateliers théorie des traitements réducteurs d'œdème" (20% de la cote finale).

Intervenants : Serge Theys (théorie des oedèmes + bilan), Françoise Montulet (cardiologie), Stéphane Otto (drainage et bandage).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 20 | | |
| Période d'évaluation | | | Exp + Exo | 80 | Exp + Exo | 100 |

Trv = Travaux, Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation du Q3, la cote du travail présenté pour la partie "bilan angiologique" n'est plus prise en compte. L'évaluation de cette partie du cours est intégrée dans l'évaluation pratique et orale (100% de la cote).

Pour rappel, les différents intervenants dans cette activité d'apprentissage sont :

- Serge Theys : théorie et TP bilan

- Françoise Montulet : Cardiologie
- Stéphane Otto : théorie et TP drainage et bandage

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Techniques spéciales de kinésithérapie respiratoire | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B24KINB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 34 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Technique spéciales en kinésithérapie respiratoire", permet de compléter la formation de l'étudiant sur les techniques de kinésithérapie respiratoire.

Cette Activité d'apprentissage se décline en deux parties:

- Dans la partie théorique, l'étudiant apprendra comment interpréter un bilan gazométrique et comment réagir en fonction des résultats.
- Dans la partie pratique, sont mises en place des prises en charges spécifiques de pathologies respiratoires fréquemment rencontrées dans la pratique afin de préparer l'étudiant à la réalité de terrain et de solliciter leur raisonnement clinique en fonctions des signes et symptômes présentés par le patients

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 24 « kinésithérapie et réadaptation 13 » (code PAKN3B24KIN).

(II.) Au terme de l'UE24, l'étudiant doit être capable, seul, de pratiquer un bilan respiratoire ainsi que d'élaborer un plan de prise en charge d'un patient atteint d'une affection respiratoire spécifique; de pouvoir comprendre et interpréter une gazométrie afin d'orienter correctement son traitement.

Elle vise plus spécifiquement les compétences 1.1, 1.4, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 6.1, 6.2 et 6.3, ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants :

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Examen clinique du patient souffrant d'une pathologie respiratoire
- Physiologie respiratoire de base
- L'hypoxémie et ses complications
- Equilibre acido-basique, gazométrie
- Ventilation non invasive
- Technique de kinésithérapie chez le patient souffrant d'une pathologie respiratoire (aigue ou chronique)
- Kinésithérapie respiratoire en pédiatrie

Démarches d'apprentissage

Théorie :

- Cours magistral avec support multimédia

Travaux Pratiques :

- Ateliers pratiques avec révision des différentes manœuvres de kinésithérapie respiratoire
- **Application et démarche réflexive** à partir de cas pratiques et d'articles récents tirés de la littérature scientifique

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponse pendant les différentes AA

Mise en situation pratique pendant les TP avec correction et réflexion sur les démarches thérapeutiques de l'étudiant

Ouvrages de référence

Chanussot, J.-C. (1988). Dossiers de kinésithérapie, 2. Kinésithérapie respiratoire: Bilans et techniques de base. Paris: Masson.

Chanussot, J.-C. (1988). Dossiers de Kinésithérapie, 3. Kinésithérapie respiratoire: Pathologie pulmonaire. Paris: Masson.

Postiaux, G. (1997). Bilan kinésithérapeutique spécifique de l'obstruction broncho-pulmonaire de l'enfant. Annales de kinésithérapie, t.24(3), pp. 132-145.

Postiaux, G. (2000). Kinésithérapie et pathologie du poumon profond. Les techniques inspiratoires lentes pour l'épuration des voies aériennes périphériques. Revue des Maladies Respiratoires(17), pp. 315-318.

Postiaux, G. (2003). Kinésithérapie respiratoire de l'enfant. Les techniques de soins guidées par l'auscultation pulmonaire. (éd. 3ème édition). Bruxelles: De Boeck Université.

Reychler, G., Roesler, J., & Delguste, P. (2007). Kinésithérapie respiratoire. Elsevier-Masson

Actualité scientifique dans les différents périodiques de kinésithérapie

Supports

Notes de cours disponibles via la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Théorie : dispensée par Dr J. Roeseler

- Evaluation écrite pendant la session de juin

Travaux pratiques : dispensés par S. Otto et A. Strimel

- Evaluation orale et pratique réalisée en juin pendant la session d'examen

Modalités d'évaluation :

- La note finale est indissociable et consiste en une moyenne des cotes des 2 parties (50% Théorie et 50% TP) sauf si l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins une des parties. Dans ce cas, deux volets sont envisagés :
 - Si la note de l'une des parties est < ou = à 8/20, alors cette note devient la note globale.
 - Sinon, la note est le fruit d'une délibération collégiale.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour rappel, les différents intervenants dans cette activité d'apprentissage sont :

- Roeseler Jean : partie théorique
- Stéphane Otto : travaux pratiques
- Aurore Strimel : travaux pratiques

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

| | | | |
|--|---------------------------|---|--|
| HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.kine@helha.be | |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE- 29K -Examen de synthèse 1 | | | |
|--|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | PAKN3B29KIN | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 52 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Au terme de cette U.E. l'étudiant sera amené à mobiliser ses connaissances relatives à la prise en charge d'un patient dans trois des principaux domaines de la kinésithérapie :neurologie, respiratoire et locomoteur.Cette UE va également permettre à l'étudiant de compléter ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique via 3 approches différentes mais complémentaires (ergonomie, fitness et exercice therapy)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant doit connaître et comprendre les principales pathologies qu'il rencontrera en stage. Ces pathologies abordent les 3 grands thèmes suivants:

- le système cardio-respiratoire
- le système locomoteur
- le système neurologique

L'étudiant devra être capable, pour chacun de ces trois domaines, de répondre à un questionnaire reprenant des questions théoriques et pratiques en rapports avec une pathologie déterminée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN3B29KINA Enseignement clinique 1 52 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN3B29KINA Enseignement clinique 1 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Intervenants dans cette UE:

- Stephane Otto : ottos@helha.be
- Caroline Rousseau : rousseauc@helha.be
- Aurore Strimel : strimela@helha.be
- Mathieu Pestiaux : pestiauxm@helha.be
- Virginie Kinet : kinetv@helha.be
- Nicolas Draye : drayen@helha.be
- Nicolas Declercq : declercqn@helha.be

L'étudiant sera évalué, sous forme écrite, par un questionnaire dans chacune des catégories: système cardio-respiratoire, système neurologique et système locomoteur.

La réussite de cette unité d'enseignement est considérée comme indispensable pour avoir accès aux stages du bloc 4 : A.A. Activités d'intégration professionnelle - stage 3 y compris l'éducation citoyenne / U.E.26 (C.F. règlement du département de kinésithérapie)

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Enseignement clinique 1 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAKN3B29KINA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 52 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant de mobiliser ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique à partir de différents thèmes :

- kinésithérapie du système neurologique,
- kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- kinésithérapie de l'appareil locomoteur

Elle lui permet également de s'investir dans la préparation de l'examen de synthèse et dans la construction de son identité professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant doit connaître et comprendre les principales pathologies qu'il rencontrera en stage.

Ces pathologies abordent les 3 grands thèmes suivants:

le système cardio-respiratoire

le système locomoteur

le système neurologique

L'étudiant devra être capable, pour chacun de ces trois domaines, de répondre à un questionnaire reprenant des questions théoriques et pratiques en rapports avec une pathologie déterminée.

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.4 Construire son projet professionnel

1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.1 Respecter la déontologie propre à la profession

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques

4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

- 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel
- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins
- 6.5 Rédiger un rapport kinésithérapeutique motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et les résultats obtenus

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation à l'examen de synthèse

Dans les trois domaines de la kinésithérapie pré-cités, les étudiants seront amenés à analyser différentes pathologies sous forme de cas cliniques .

Les étudiants seront amenés à comprendre ces pathologies et proposer différentes pistes de diagnostic et de prise en charge kinésithérapeutiques.

les étudiants seront également amenés à maîtriser les notions de fitness, d'ergonomie et d'exercice therapy aux cours de différents ateliers pratiques

Démarches d'apprentissage

Travail par groupes sur base de cas cliniques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Personne-ressource disponible pour répondre aux questions et préparer les étudiants à l'examen de synthèse : Stéphane Otto (ottos@helha.be) et Pascal Flament (flamentP@helha.be)

Ouvrages de référence

Ouvrages des cours théoriques et pratiques en lien avec les cas cliniques + supports de cours HELHa

Supports

Ensemble des supports de cours du bachelier

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué, sous forme écrite, par un questionnaire dans chacune des catégorie: système cardio-respiratoire, système neurologique et système locomoteur.

La réussite de cet examen de synthèse est considérée comme indispensable pour avoir accès aux stages du bloc 4 : A.A. Activités d'intégration professionnelle - stage 3 y compris l'éducation citoyenne / U.E.26 (C.F. règlement du département de kinésithérapie)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Intervenants dans cette UE:

Stephane Otto : ottos@helha.be

Caroline Rousseau : rousseauc@helha.be

Aurore Strimel : strimela@helha.be

Mathieu Pestiaux : pestiauxm@helha.be

Virginie Kinet : kinetv@helha.be (exercice therapy)

Nicolas Draye : drayen@helha.be (ergonomie)

Nicolas Declercq : declercqn@helha.be (fitness)

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).